

AREA

Association Recherche Éducation Action

RAPPORT D'ACTIVITE 2023



Photos et illustrations : tous droits réservés AREA

TABLE DES MATIERES

1.	QUI SOMMES-NOUS ?	4
1.1	Présentation d'AREA	4
1.2	Nos Principes d'action	4
1.3	Vie associative	5
1.3.1.	Conseil d'Administration et Assemblée Générale	5
1.3.2.	Travail sur le projet associatif	5
1.3.3.	Salarié.es	7
1.4.	Réseaux associatifs et partenariats	7
1.5.	Communication	8
2.	CONTEXTE D'INTERVENTION ET PERSONNES ACCOMPAGNEES	9
2.1.	Le contexte institutionnel à Montpellier	9
2.2.	Démographie et évolution des sites d'intervention	10
2.3.	Présentation des squats et bidonvilles où AREA intervient	11
2.3.1.	Le bidonville de la banquière	11
2.3.2.	Le bidonville de Zénith-le-Retour	11
2.3.3.	Le squat- bidonville du Millénaire / Marconi : un projet de résorption en suspend	12
2.3.4.	Le squat- bidonville « La Ferme / IKEA »	13
2.3.5.	Squat- bidonville TGV Sud / domaine de Barlet	14
2.3.6.	« Avenue de Maurin » : retour des habitant.es du bidonville de Celleneuve	14
2.3.7.	Le bidonville de « La Languedocienne »	14
3.	L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL GLOBAL	16
3.1	La sante	17
3.1.1.	Couverture santé et accompagnements individuels	17
3.1.2.	Un programme de médiation sanitaire inter-associatif squats et bidonvilles	19
3.2.	L'insertion socio-professionnelle	20

3.2.1. Un taux d'emploi qui se maintient, et des contrats plus stables.....	20
3.2.2. Emploi et Genre.....	21
3.2.3. Cours de français langue étrangère et alphabétisation	22
3.3. Hébergement, mise à l'abri et Logement	25
3.3.1. L'hébergement d'urgence et les prises en charges hôtelières	25
3.3.2. La demande d'hébergement et de logement adapté auprès du SIAO.....	27
3.3.3. Entrées en hébergement et logement adapté : des besoins mal pris en compte	29
3.4 L'enfance	32
3.4.1 Protection de l'enfance : des avancées trop peu nombreuses.....	32
3.4.2 La médiation scolaire	34
3.4.3. Le projet « espace intervalle » : l'animation collective en soutien du travail social....	40
4. CHANGER LE REGARD	46
4.1. Recherche-Action : la ville et ses biffin.es	46
4.2. Intervention dans le Master 2 de Sociologie	48
4.3. Interventions dans les formations de travail social	48
Table des acronymes.....	49

1. Qui sommes-nous ?

1.1 PRESENTATION D'AREA¹

Notre association a pour objet la lutte contre les inégalités sociales et l'exclusion. Cet objet se décline à travers la réalisation d'actions concrètes en faveur de l'égalité des chances ainsi qu'à travers une fonction d'expertise et la réalisation d'études en sciences sociales.

L'action d'AREA auprès des personnes en situation de grande précarité s'envisage dans cette double perspective : une action de terrain de lutte contre l'exclusion, prolongée par la réflexion en sciences sociales.

Notre association intervient depuis 2016 auprès de personnes vivant en squat et bidonvilles en proposant un accompagnement social et éducatif global : accès à un parcours de soin, insertion socio-professionnelle, scolarisation et enfance, et enfin hébergement et logement.

Dans le cadre des deux axes du projet d'AREA, notre action s'est articulée autour de 5 projets :

- l'accompagnement social et éducatif global proposé aux habitant.es des squats et bidonvilles
- la médiation scolaire
- le projet d'actions d'animation collectives : « Intervalle »
- la recherche-action
- l'animation de la vie quotidienne dans l'habitat intercalaire des Grèzes jusqu'en mars 2023

1.2 NOS PRINCIPES D'ACTION

Dans le cadre de ses actions, AREA accorde une importance prépondérante aux principes suivants :

- **La libre adhésion.** Chacun est libre d'adhérer, d'ignorer ou de refuser la relation proposée par l'association. Ce principe recouvre deux formes principales : accueillir et aller à la rencontre par l'« aller-vers » où l'offre de relation précède la demande.

- **Favoriser la participation active des bénéficiaires** : partir de la demande, impliquer les bénéficiaires dans la réalisation des actions. « Faire avec » et non « faire pour ».

- **L'objectif du travail social est le droit commun.** Il s'agit notamment de prêter attention à ne pas dupliquer des dispositifs ou des actions existantes, mais à favoriser le partenariat avec des associations proposant des actions adaptées.

¹ une table des principaux acronymes est présente à la fin de ce rapport

- **Bienveillance et confidentialité.** Porter sur les personnes accompagnées, mais également les professionnels et les bénévoles, un regard compréhensif, sans jugement de valeur a priori, en souhaitant le bien-être de la personne et en y veillant. La confidentialité permet l'élaboration d'une relation de confiance avec la personne accompagnée.

- **Égalité sociale et égalité hommes-femmes.** L'association AREA a pour objet la lutte contre toutes les inégalités et notamment celles reposant sur l'origine des personnes, leur apparence physique, leur santé, leur orientation sexuelle, leur âge, leurs opinions politiques. Une vigilance particulière est accordée aux inégalités fondées sur l'origine sociale des personnes et leur genre.

1.3 VIE ASSOCIATIVE

En 2023, 25 personnes ont adhéré ou renouvelé leur adhésion à notre association. L'adhésion est gratuite. En dehors des bénévoles et des membres du CA qui s'engagent dans le cadre de nos actions, le statut de membre adhérent témoigne d'une sensibilisation et d'une adhésion au projet.

1.3.1. Conseil d'Administration et Assemblée Générale

La gouvernance de l'association est assurée par des bénévoles.

L'assemblée générale réunissant les membres de l'association s'est tenue le 25 septembre 2023 dans les locaux d'AREA.

Différentes questions qui n'appellent pas de vote de l'assemblée générale ont été discutées : la question de l'accessibilité des CHRS* ainsi que celle de l'adolescence et de l'émancipation (comment accompagne-t-on des parents dans des pratiques qui mettent à mal nos convictions ? accompagner à l'émancipation, est-ce empêcher la reproduction du schéma parental ?). Les échanges entre adhérent·es se sont révélés très riches.

Au 31 décembre 2023 le conseil d'administration est constitué de :

- **Aude CHARLES-GERVAIS**, Éducatrice spécialisée et médiatrice familiale, Présidente
- **Denis FLEURDORGE**, Maître de conférences en sociologie, HDR, Secrétaire
- **Souad HAJJI**, Directrice des Affaires Financières, Trésorière
- **José LAGORCE**, Travailleur social, par ailleurs salarié de l'association
- **Estelle TRUMEAU**, Psychologue clinicienne
- **Lou NEGRELL**, Éducatrice spécialisée

En 2023, le conseil d'administration dans sa totalité s'est réuni 5 fois.

1.3.2. Travail sur le projet associatif

AREA a fait le constat de plusieurs défis auxquels l'association fait face :

- L'expulsion des bidonvilles en septembre 2021, et la multiplication des sites d'hébergement, notamment « intercalaires » et de nouveaux bidonvilles issus des expulsions.

- De nombreuses sollicitations pour qu'AREA intervienne sur des champs qui ne font pas partie des missions ou des pratiques actuelles de l'association. Par exemple : gestion d'hébergements, animation de vie collective... En parallèle se pose la question des publics accompagnés : si au début de l'action nous accompagnions uniquement des personnes vivant en bidonville, les personnes ont changé de lieu de vie. De plus, nous sommes régulièrement interpellés pour des personnes qui ne trouvent pas d'accompagnement social adapté à leur situation.
- La nécessité de réorganiser l'association à la suite de sa croissance rapide (triplément des effectifs depuis 2016) et le soutien des fonctions supports à cette croissance.
- L'évolution de sa structure financière et l'impact sur les actions (conventions annuelles, mobilisation pour de nouvelles actions ou des actions en préfiguration non financées comme le programme Montpellier Zéro Bidonville) et la stabilité des emplois.

Afin d'intégrer ces nouveaux défis à sa stratégie, l'association a sollicité un Dispositif Local d'Accompagnement pour réinterroger ses objectifs, son organisation interne et les relations avec ses partenaires. La mission confiée à l'agence AFCOR s'est déroulée du 9 février au 1^{er} avril et a permis à l'équipe et au conseil d'administration, de souligner les forces et les faiblesses de l'association à partir d'un état des lieux de ses missions et de ses pratiques.

Les forces soulignées relèvent des postures professionnelles et des méthodologies de l'accompagnement : accompagnement social global avec des axes d'intervention variés et pluridisciplinaires, « aller vers » et libre-adhésion, participation des personnes accompagnées. Le fait d'assumer une fonction normative du travail social (rappel des droits et des devoirs) favorise pour les personnes accompagnées la clarté des objectifs poursuivis.

L'axe recherche et les apports à la réflexion d'AREA sont eux aussi bien identifiés.

Parallèlement, deux faiblesses en particulier ont été soulignées au cours des échanges. Le travail social et éducatif consiste aussi à rappeler le cadre légal et le contrat social qui s'impose à tous.tes, et peut amener les personnes à prendre conscience de l'anomie de certains comportements qui peuvent être induits par leur marginalisation. Si nous sommes identifié-es comme investi-es dans la défense des droits des personnes que nous accompagnons, la dimension « normative » de notre accompagnement paraît peu visible pour les partenaires extérieurs, contrairement à l'apport à la réflexion et au questionnement des politiques publiques.

Ensuite, le contexte du travail social aujourd'hui amène l'accompagnement à risquer de répondre uniquement à des objectifs de moyens et non de résultats : morcellement de l'accompagnement lorsque les personnes quittent les bidonvilles, offre de logements insuffisante sur le territoire, difficultés de prise en charge sur la protection de l'enfance...

Du côté des ressources internes, les échanges relèvent des manques sur les fonctions de direction et de gestion administrative limitant la capacité d'AREA à porter efficacement ses missions croissantes, sur celles de médiation scolaire et d'animation socio-culturelle pour l'espace Intervalle.

S'appuyant sur les différents constats partagés, la mission a permis d'identifier des perspectives d'évolution possibles et souhaitables des activités d'AREA et d'objectiver la prise de décision stratégique.

AREA a choisi de ne pas se positionner en gestionnaire sur les projets dits « intercalaires ». L'intercalaire propose l'hébergement transitoire de personnes sans domicile fixe, en profitant de la vacance du bâti entre deux projets d'occupation. AREA a considéré ne pas avoir de plus-value concernant la gestion « locative » de ces sites, et reste sceptique sur les conditions d'hébergement qui y sont proposées aux personnes.

Néanmoins cela n'empêche pas un travail partenarial avec les structures qui portent ce type d'hébergement, ni l'accompagnement social des personnes qui sont amenées à y vivre.

1.3.3. Salarié.es et politique en ressources humaines

Fin 2023 l'équipe salariée comprenait 8 travailleurs et travailleuses sociales, soit 7.8 ETP de travail social.

La médiation scolaire a été renforcée par la création d'un deuxième poste.

A partir de septembre l'équipe a été renforcée par un poste de directeur adjoint à mi-temps.

Le travail autour du **Document Unique de Prévention des risques Psycho-sociaux** a été poursuivi cette année. Les problématiques liées aux risques inhérents au travail social ont été explorées. En particulier, l'accent a été mis sur les risques psycho-sociaux et la prévention du trouble vicariant² avec la possibilité de prise en charge de séances de psychothérapie individuelle, ainsi que la mise en place de séances d'analyses de la pratiques professionnelles.

1.4. RESEAUX ASSOCIATIFS ET PARTENARIATS

Nous sommes membres de [l'URIOPSS Occitanie](#) qui unit les associations des secteurs sanitaire, social et médico-social, et du [Collectif National Droits de l'Homme Romeurope](#), structure militante qui regroupe citoyen-nes et associations qui ont pour objectif commun le soutien et la défense des droits des personnes vivant en bidonville, squat ou autres lieux de survie en France.

En sus de ces « têtes de réseaux » nous travaillons en partenariat avec de nombreuses associations citées dans ces pages et AREA est impliquée dans le réseau des associations du champ de la solidarité à Montpellier.

Exposition « Intercalaires » sur l'urbanisme transitoire au Centre d'Art La Fenêtre

Cette année nous avons porté un projet d'exposition au Centre d'Art La Fenêtre sur la question de l'habitat intercalaire.

[Cette exposition s'est tenue du 19 octobre 2023 au 27 janvier 2024.](#)



©La Fenêtre/Fabien Dendiével

² Les traumatismes vicariants sont les troubles que peuvent ressentir les personnes qui établissent des rapports d'empathie avec les victimes de traumatismes et y sont exposés de manière indirecte, notamment par leurs récits.

L'exposition a été conçue en collaboration avec Luttopia, Médecins du Monde, Caritas France Secours Catholique, GESTARE, et Avec Toits, institutions et organisations en charge de la gestion locative et/ou de l'accompagnement social de cinq projets d'habitat Intercalaire disséminés sur la commune de Montpellier.

L'exposition propose de découvrir ces situations en croisant plusieurs approches et disciplines : une approche architecturale et urbanistique, menée par Estelle Lebreton, architecte diplômée de l'école de Bruxelles, une approche sociale nourrie d'enquêtes auprès des acteurs locaux impliqués dans ces expérimentations et une approche documentaire et photographique, avec la restitution d'une résidence de création menée au cours de l'année 2023 par le photographe d'architecture [Fabien Dendiével](#), et le travail de vidéo participative coordonné par les Ziconofages. Le tout est complété par des données de contexte sur la crise du logement et le contexte législatif.

1.5. COMMUNICATION

- Réseaux sociaux

Le [compte facebook](#) créé en mars 2020, est alimenté par des nouvelles sur nos actions quasi-hebdomadairement et est aujourd'hui suivi par un millier de personnes. Les publications peuvent toucher jusqu'à 2000 internautes.

L'association a aussi [un compte instagram](#) mais son audience est encore balbutiante.

- Site internet

Le site internet www.area-asso.org se veut un outil de sensibilisation au travail social et à la question des bidonvilles. Il nous permet une visibilité non négligeable pour une petite structure comme la nôtre.

et **AREA**
présentent l'EXPOSITION

conçue en collaboration avec Luttopia, Médecins du Monde,
Caritas France Secours Catholique, GESTARE, Avec Toits
et Les Ziconofages.

INTERCALAIRES

ou l'expérimentation montpelliéraine
d'un urbanisme transitoire à vocation sociale

+ sortie de résidence
Fabien Dendiével

Nous serions heureux de vous retrouver à l'occasion du vernissage
de l'exposition qui aura lieu le **jeudi 19 octobre 2023 à partir de 18h, à La Fenêtre.**
27 Rue Frédéric Peyson à Montpellier

EXPOSITION du 19 octobre 2023 au 27 janvier 2024
du mercredi au vendredi de 15h à 19h, et le 1er dimanche du mois.

Avec le soutien de



2. CONTEXTE D'INTERVENTION ET PERSONNES ACCOMPAGNEES

AREA est une association financée par des subventions publiques. Ses projets ont tous comme objectif de soutenir les personnes pour leur permettre des choix positifs. Le plus souvent ces choix se traduisent par la sortie du bidonville, l'accès et le maintien dans un logement. Ces projets sont la plupart du temps en concordance avec la politique de « résorption des bidonvilles » portée par l'Etat, qui assure la plus grande partie de nos financements.

Notre contexte d'intervention a évolué avec les expulsions d'août, septembre et octobre 2021 qui ont donné lieu à une atomisation des sites. Nous constatons également un renforcement des rapports de force entre les habitant.es, ainsi qu'à une précarisation des conditions de vie sur les nouveaux sites.

Pour plus d'informations concernant les personnes vivant en bidonvilles, voir notre site internet : [« Roms », « gens du voyage », « personnes vivant en bidonvilles », de qui parle-t-on ? ou pourquoi nous parlons de bidonvilles.](#)

2.1. LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL A MONTPELLIER

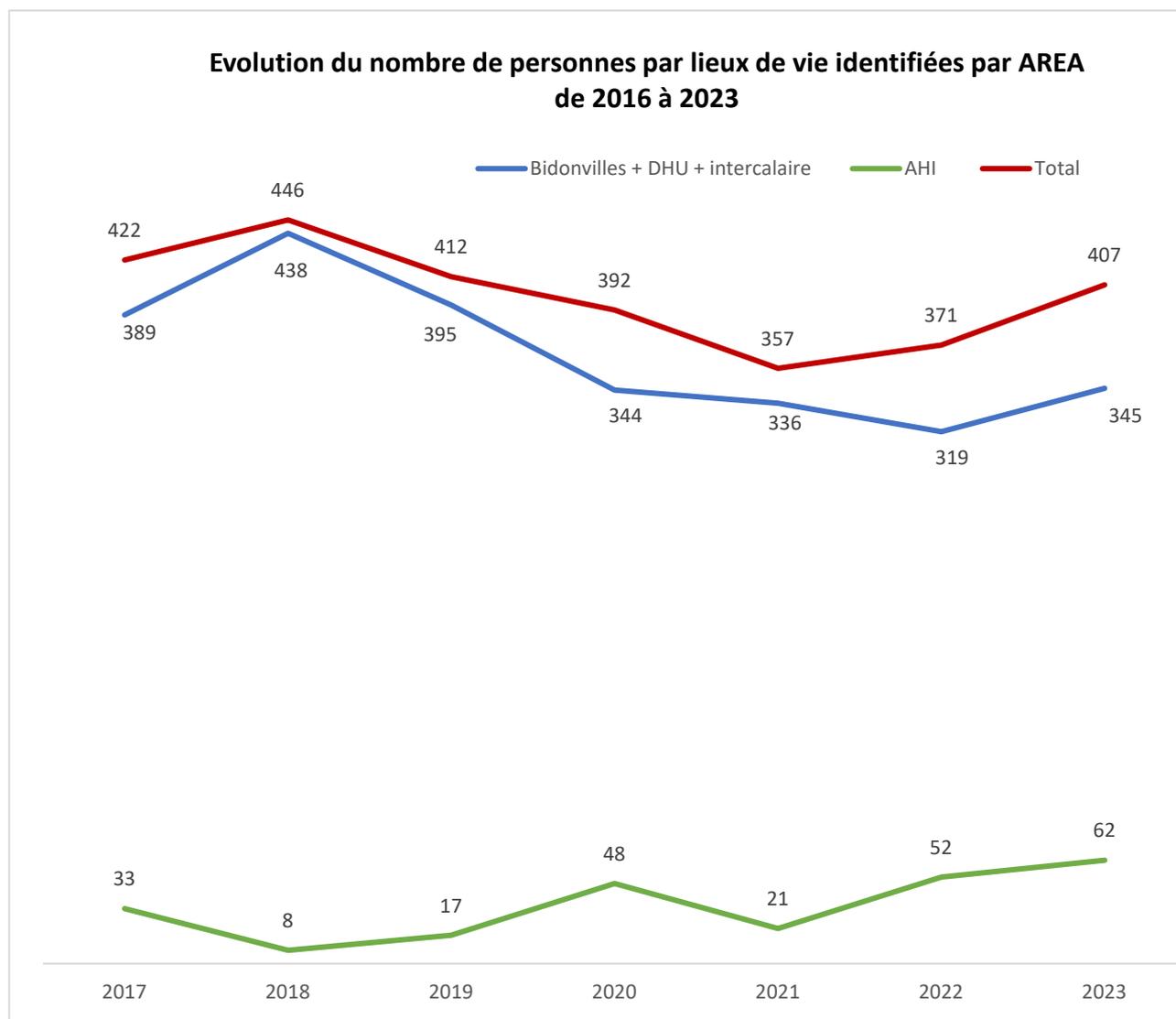
Depuis 2015, le travail partenarial entre les associations et la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS, anciennement DDCS) a permis la mise en œuvre d'un projet coordonné d'insertion des personnes vivant en bidonville. Depuis 2016, chaque lieu de vie identifié « bidonville » a une association référente chargée de mettre en œuvre un accompagnement social global. AREA intervient auprès d'un peu plus de la moitié des personnes concernées par la problématique, La Cimade sur les autres sites.

Les différents projets et programmes financés ont permis une réelle évolution de la situation des personnes vivant en bidonville. Jusqu'à août 2021, cette dynamique d'insertion était appuyée par une relative stabilité des bidonvilles. Cette politique préfectorale basée sur un moratoire concernant les expulsions de bidonvilles a brusquement évolué avec les expulsions courant 2021.

En cours depuis 2022, un travail de conventionnement entre l'État, la Ville et la Métropole de Montpellier ainsi que la Fondation Abbé Pierre devrait aboutir à la signature d'une convention engageant les institutions sur une « résorption apaisée », soucieuse des besoins des personnes.

C'est dans ce contexte que plusieurs « tentatives » de projet de résorption ont été démarrées sur les sites de Millénaire et d'avenue de Maurin, puis suspendues, rendant peu lisibles les décisions institutionnelles.

2.2. DEMOGRAPHIE ET EVOLUTION DES SITES D'INTERVENTION



En décembre 2023, AREA accompagnait 138 ménages (soit 407 personnes), répartis entre des bidonvilles, les dispositifs d'hébergement d'urgence (et hébergements intercalaires) ou des dispositifs AHI*.

AREA continue l'accompagnement de 21 ménages (62 personnes) ayant accédé à un hébergement ou logement adapté porté par les structures d'Accueil Hébergement Insertion (AHI) dans le cadre du SIAO.

Seuls les ménages qui vivent actuellement en squat et bidonville (hors AHI) sont pris en compte dans les données qui suivent.

Nous comptabilisons comme directement concernées par l'habitat en bidonville les personnes prises en charge dans le dispositif d'hébergement d'urgence (DHU) ou en habitat intercalaire. En effet, ces prises en charge sont rarement pérennes et lorsqu'elles se font en hôtel, induisent souvent des aller-retours avec les bidonvilles.

Au 31 décembre 2023, nous comptabilisons 117 ménages concernés par l’habitat en bidonville, soit 345 personnes. Parmi ces personnes, 207 adultes et 138 enfants.

Site	Nombre d'en-fants	Nombre de personnes	Nombre de Ménages
Avenue de Maurin	14	50	22
DHU (dont hôtels, intercalaires)	31	59	10
IKEA	19	38	9
La Banquière	12	27	8
La Languedocienne	4	10	3
Millénaire	24	50	18
TGV	3	9	3
Zénith-Le-Retour	31	98	41
Rue	0	4	3
Total	138	345	117

On note la multiplication des sites depuis les expulsions, ce qui participe notamment à la complexification de l’intervention sociale.

2.3. PRESENTATION DES SQUATS ET BIDONVILLES OU AREA INTERVIENT

2.3.1. Le bidonville de la banquière

Il s’agit d’un petit bidonville éloigné des habitations et transports en commun à proximité de la gare TGV Sud. La dynamique globale des expulsions a vu se répercuter une augmentation des habitant.es sur le site.

L’éloignement du site et la difficulté d’accès au transport en commun complexifie le maintien de la scolarité, de l’inclusion des jeunes, de l’accès aux loisirs et globalement aux démarches d’insertion.

2.3.2. Le bidonville de Zénith-le-Retour

Ce nouveau bidonville s’est créé en septembre 2022, à la suite de l’expulsion du site de Zénith 2. Le bidonville de Zénith 2 existait depuis 2009, soit 13 ans.

En septembre 2021, avant les expulsions, nous intervenions sur le site depuis 6 ans, et un projet de sanitation était également en cours, cofinancé par la Fondation Abbé Pierre, La Mairie et l’Etat. La première phase de diagnostic avait été finalisée.

Cette dynamique balayée, peu de temps après l’expulsion des habitant.es se sont ré-installé.es à proximité du terrain initial, gardant le même raccord à l’eau, bien plus éloigné, et décalant les raccords électriques sur les poteaux proches. **Aujourd’hui le bidonville s’est reconstitué, quasiment à l’identique.**



©AREA

Les conditions de vie y sont particulièrement précaires. L'éloignement du site et la difficulté d'accès en transport en commun reste un problème.

Les problématiques qui étaient présentes à Zénith 2 se sont déplacées à Zénith-le-retour. L'activité d'éco-recyclage qui facilite l'insertion n'est que peu pratiquée. Dans le cadre d'activité de ferrailage, certains ménages sont dans un rapport de « sous-traitance » voire d'emprise par rapport à ceux qui délèguent le ramassage de métaux dont ils organisent ensuite la vente. Nous identifions aussi des problématiques de violence, intra et inter-familiales.

Nous amorçons par conséquent une dynamique de travail renforcée sur ce site avec une présence quasi-hebdomadaire, notamment auprès des enfants dans le cadre de notre projet « Espace Intervalle ».

2.3.3. Le squat - bidonville du Millénaire / Marconi : un projet de résorption en suspend

Ce nouveau bidonville et squat s'est constitué fin 2021, par des personnes ayant subi plusieurs expulsions (Mas Rouge, Lattes notamment).

Le site comprend un grand bâtiment squatté, ainsi que des caravanes et des baraques.

La dynamique sur le site est difficile à cerner du fait du climat de méfiance dû à la précédente expulsion.



©AREA

Cette difficulté a été accentuée par la volonté préfectorale de résorber le site en 6 semaines au printemps 2023. Cette tentative de résorption, qui a finalement avorté faute de possibilité de proposer à la soixantaine d'habitant.es une solution d'hébergement, nous a à nouveau mis en porte-à-faux : l'équipe d'AREA a dû accompagner sur site les agents de l'Etat venus informer d'une prochaine expulsion et de la recherche d'hébergement, qui n'ont tous deux pas eu lieu. La question de la résorption de ce site reste d'actualité pour 2024.

De plus, il faut noter sur ce site un certain nombre d'inquiétudes concernant la protection de l'enfance, qui renforcent pour certains ménages à la fois la défiance et une vision de l'équipe comme d'une émanation institutionnelle.

Nous avons ainsi décidé d'accentuer notre présence sur ce site à travers un atelier hebdomadaire.

2.3.4. Le squat - bidonville « La Ferme / IKEA »

Le site de la Ferme est un Mas en périphérie de la ville occupé par des familles. L'équipe d'AREA y intervient depuis 2019, mais connaissait certaines familles qui vivaient auparavant sur d'autres bidonvilles. La bâtisse, en relatif bon état, se détériore avec le temps. Elle permet à plusieurs ménages d'avoir un espace de vie. Cet espace est complété par une dizaine de cabanes dans la cour. Les habitant.es sont raccordés à l'eau et à l'électricité. Néanmoins la gestion des ordures ménagères est un réel problème.

Les rapports d'emprise sont ici aussi un sujet et rendent notre intervention difficile. Nous avons décidé d'y intervenir toutes les deux semaines avec l'« Espace intervalle » et proposé des jeux collectifs à destination des enfants mais qui peuvent permettre de faire le lien avec les parents. L'impact est mitigé.

2.3.5. Squat - bidonville TGV Sud / domaine de Barlet

Ce petit site regroupe 3 ménages : 2 qui ont quitté le site de la Banquière à la suite d'un conflit et un ménage en provenance du bidonville « Bonnier de la Mosson ».

La métropole, propriétaire du terrain l'utilise pour le stockage de containers. Le site dispose d'une réserve d'eau naturelle (puits). Pour l'électricité, le branchement s'est fait d'un poteau électrique adjacent au site. Le site est bien tenu et le climat paisible.

2.3.6. « Avenue de Maurin » : retour des habitant.es du bidonville de Celleneuve

Le site est connu depuis au moins avril 2022 comme lieu de stockage de ferraille, notamment de personnes hébergées au « village de transition » de La Rauze. A partir de l'été 2022, il a été investi par 4 ménages à la suite de fermeture de lieux d'hébergement et de conflits sur d'autres bidonvilles. Après de graves inondations à l'automne 2022, et un épisode cévenol qui a ravagé le site, les habitant.es le quittent, en état de choc.

Entre décembre 2022 et mars 2023 plusieurs ménages se réinstallent sur le site. Les installations augmentent rapidement, jusqu'à plus de 100 personnes. Il s'agit essentiellement de personnes qui ne sont pas connues par AREA, mais qui ont connu un parcours montpelliérain, **ont habité sur le bidonville de Celleneuve ou qui sont passées par le « village de transition » de la Rauze. D'autres ont été hébergées en AHI mais ont été expulsés ou ont quitté le logement. Ce site pose avec acuité la question de la prise en compte des personnes les plus éloignées de l'insertion dans des opérations dites de « résorption »**, et celle des propositions institutionnelles qui leurs sont faites plus largement.

La plupart des habitant.es sont en situation de grande détresse sociale, multipliant les problématiques de santé, familiales, économiques et éducatives. La majorité de ces familles sont connues des associations et institutions. Nous verrons plus loin que les profils de ces personnes impactent les données globales relatives à l'insertion.

A l'automne, les inquiétudes liées à la dangerosité du site (zone inondable, ancien dépôt d'hydrocarbures) ont donné lieu à plusieurs réunions entre AREA, la DDEETS et la mairie de Montpellier, en envisageant une expulsion. La dynamique s'est essoufflée et rien n'a finalement eu lieu. Ce qui, comme sur le bidonville de Millénaire, a complexifié notre intervention.

2.3.7. Le bidonville de « La Languedocienne »

Ce bidonville s'est constitué à la suite des épisodes cévenols de septembre 2022. Nous y retrouvons

les familles qui vivaient précédemment « Avenue de Maurin ». Ce bidonville se situe au pied d'un pylône électrique de haute tension, entre les deux voies d'autoroute. L'éloignement des transports en commun rend toute sortie impossible sans véhicule personnel. Deux foyers y vivent.

En plus de ces lieux squats et bidonvilles, certains ménages accompagnés par AREA bénéficient de la mise à l'abri dans le dispositif d'hébergement d'urgence (115) et vivent en hôtels.

En 2021, 90 personnes ont pu bénéficier du dispositif d'hébergement d'urgence « traditionnel » à la suite des expulsions. Environ un tiers de ces personnes y vivent encore en 2023. Une partie d'entre elles a cependant aussi construit une cabane ou mis une caravane sur un bidonville. La difficulté et les contraintes de la vie à l'hôtel l'expliquent. Elles préfèrent « choisir » une contrainte dont elles connaissent les tenants et aboutissants alors que le dispositif institutionnel est peu clair. Et pensent ainsi, à tort ou à raison, mieux maîtriser leur situation.

3. L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL GLOBAL

L'accompagnement éducatif et social d'AREA est basé sur le principe de la libre adhésion. C'est-à-dire qu'il n'est pas contractualisé : chacun.e est libre d'adhérer, d'ignorer ou de refuser la relation éducative proposée par l'éducateur ou l'éducatrice. Ce principe implique la démarche "d'aller-vers", à la rencontre des personnes, en respectant le temps nécessaire à l'établissement d'une relation. Ceci est d'autant plus important que la rencontre a souvent lieu sur le lieu de vie des personnes, sans y avoir été invité.

L'accompagnement socio-professionnel est central puisque l'insertion économique détermine l'entrée et le maintien dans un logement, mais toutes les problématiques sociales sont abordées. C'est donc un travail en synergie sur l'accès aux droits, la santé, les difficultés éducatives éventuellement, l'accompagnement vers l'emploi et le logement.



©AREA

L'équipe d'AREA se rend régulièrement sur les lieux de vie des personnes (sauf hébergement d'urgence). Les personnes se rendent également dans nos locaux, sur rendez-vous ou plus spontanément et peuvent être accompagnées et orientées vers des partenaires.

3.1 LA SANTE

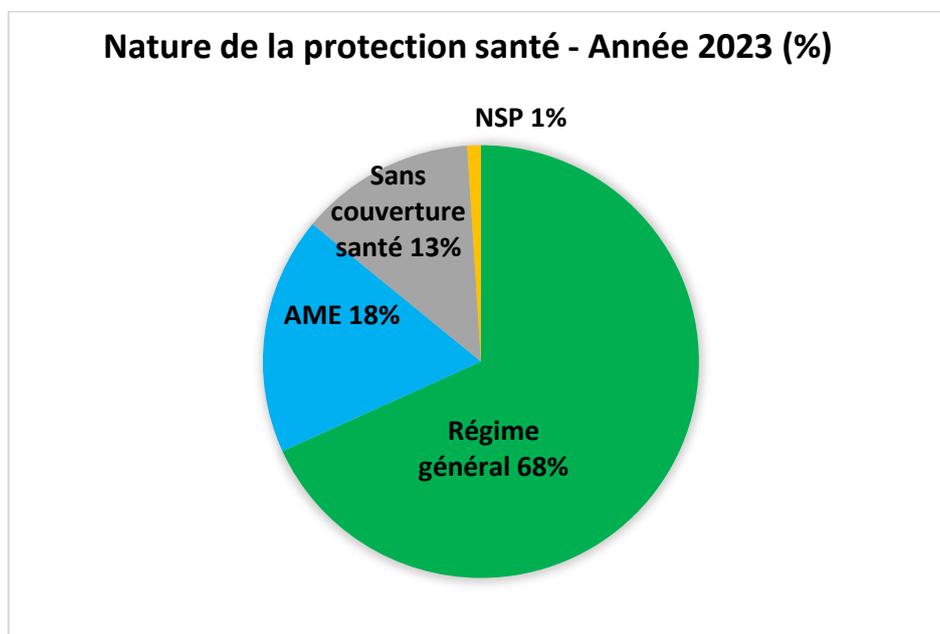
Les travailleurs et travailleuses sociales proposent des accompagnements individuels concernant la santé, souvent la première étape vers l'insertion. En complément AREA porte, en partenariat avec Médecins du Monde, un programme de médiation sanitaire axé sur des entretiens de prévention.

3.1.1. Couverture santé et accompagnements individuels

Le travail d'accompagnement à l'ouverture de droits en matière de santé est important. Les personnes ayant accès au régime général et à la complémentaire santé sont aujourd'hui majoritaires. Cela est corrélé à l'augmentation des ménages ayant eu au moins un membre en emploi en 2023 : la dynamique professionnelle induit une meilleure prise en charge des problématiques de santé à travers le droit commun.

Au-delà de l'ouverture de droits, les professionnels d'AREA accompagnent l'ensemble des demandes liées à la santé : orientations avec ou sans rendez-vous, accompagnement physique, aide à la coordination du parcours de soin.... Les problématiques relatives à la santé sont le plus souvent les premières étapes de l'accompagnement social.

En 2023, 68 % des personnes ont une couverture santé. Pour la première fois le nombre de personnes inscrites au régime général baisse légèrement (70% en 2022). Cela s'explique par le profil d'une partie des personnes arrivées sur le bidonville avenue de Maurin.



Les réformes de l'AME* en cours et à venir ne peuvent en revanche qu'inquiéter les travailleurs sociaux. **Aujourd'hui, un ressortissant européen n'ayant pas d'activité économique déclarée, ne pourra ouvrir ses droits AME qu'après six mois sur le territoire français : 3 mois de séjour autorisé, puis 3 mois en situation irrégulière.** Ces six mois représentent une longue période sans accès aux soins et donc des risques accrus en matière de santé individuelle et de santé publique.

Cette année, l'équipe d'AREA a été amenée à effectuer deux signalements pour des adultes vulnérables. Un homme de 65 ans, sortie d'hospitalisation après un AVC, devenu paralysé des membres inférieurs. Monsieur appréhende l'isolement et souhaite être hébergé avec sa fille : aucune solution n'a pu être trouvée. De plus, les soins quotidiens prescrits « à domicile » n'ont pas pu être mis en place faute de trouver un cabinet infirmier qui se déplace sur le bidonville. Début 2024 le signalement n'a donné lieu à aucune solution.

D'autre part, l'équipe d'AREA a fait un signalement pour une jeune femme en situation de handicap, et dépendante au quotidien de ses parents. Régulièrement en crise, elle nous fait part de viols et de maltraitances par son beau-père, mais ne semble pas capable de couper avec sa famille : les tentatives de mise à l'abri se soldent toutes par un retour. Plusieurs mois après le signalement (elle ne souhaite pas porter plainte), elle est entendue par un officier de police judiciaire et revient sur ses accusations : le signalement est classé. Nous continuons à l'accompagner vers la reconnaissance de son handicap par la MDPH* et l'autonomie par rapport à ses parents.

En 2023, le partenariat avec Pharmacie d'Urgence Internationale a été formalisé à travers une convention. Il permet d'accéder à du matériel médical pour les personnes qui n'ont pas de droits en santé (fauteuils roulants, chaises percées...)

De la santé au soin global

A 23 ans, Anita a déjà connu 4 grossesses. Deux des enfants ont été laissés aux soins de la famille paternelle en Roumanie, tandis que les 2 derniers, âgés de 4 et 2 ans et demi vivent avec elle. Pourtant Anita n'a pas de médecin traitant. En fait, elle n'a aucun suivi médical. Alors lorsque la cinquième grossesse s'annonce mon collègue, qui suit son mari depuis plusieurs années, l'oriente vers moi étant donné les difficultés d'Anita à se mobiliser sur la santé.

L'accès aux droits ne pose pas de problème puisqu'au travers de l'accompagnement global d'AREA, une complémentaire santé a été ouverte pour l'ensemble de la famille. Mais la grossesse s'annonce difficile et Anita, allophone, s'exprime à peine et ne sait à qui s'adresser. Je l'accompagne auprès de la PMI, puis de l'hôpital, et ce jusqu'à la décision finalement prise d'interruption volontaire de grossesse. Le personnel médical, sensibilisé à la précarité des conditions de vie d'Anita, acceptera de la prendre en charge en hôpital de jour et non de la renvoyer immédiatement chez elle.

Au fil de cet épisode douloureux, Anita a commencé à évoquer ses problèmes de dents, ceux de ses enfants, les embûches de scolarité de sa fille. Peu à peu, les échanges menés au cours de cette prise en charge ouvrent un parcours de soin plus global allant de sa santé et de celle de ses enfants, à une envie de plus d'autonomie par l'apprentissage du français (Anita suit depuis des cours de français de l'INSTEP dans les locaux du secours catholique) et à un désir de travailler dès que son second enfant sera scolarisé.

Laure, assistante de service social

3.1.2. Un programme de médiation sanitaire inter-associatif squats et bidonvilles

Début 2020, AREA, La Cimade et Médecins du Monde ont remporté un appel à projet de médiation sanitaire squats et bidonvilles de l'ARS* Occitanie. Il s'agit de la troisième année d'existence de ce programme, les deux premières périodes ayant été marquées par les actions de lutte contre la Covid.

L'objectif est d'améliorer l'accès aux soins, à la prévention et aux droits des personnes vivant en squat et bidonville dans l'agglomération de Montpellier. Le coordinateur du programme et l'équipe de bénévoles de Médecins du Monde travaillent en lien étroit avec l'équipe d'AREA.

Les diagnostics réalisés en 2021 sur les sites où interviennent AREA et La Cimade, ainsi que les deux premières années de réalisation du projet ont amené à resserrer le projet pour sa troisième année. Les associations ont choisi **de prioriser des actions de prévention** en partant de maraudes axées sur la santé bucco-dentaire (site de Zénith-le-retour) et la Santé Sexuelle et Reproductive (site de Millénaire), pour aller vers d'autres questions liées à la prévention. Les actions ont lieu sur un même site, afin de permettre à l'équipe de bénévoles de Médecins du monde d'être bien identifiée et de construire un rapport de confiance.

L'équipe d'AREA s'est particulièrement impliquée sur la thématique de prévention bucco-dentaire. Nous avons constaté que ce n'est pas tant l'équilibre des repas qui est en question, mais ce que les enfants consomment à côté des repas (sodas et bonbons). Les habitant.es des bidonvilles/squats achètent des sodas plutôt que des bouteilles d'eau. Le prix est sensiblement pareil mais le sucre a valeur de récompense qui peut toujours être donnée même quand l'argent vient à manquer.

122 personnes ont acquis des connaissances en matière de prévention, dont 55 en ce qui concerne la Santé Sexuelle et Reproductive, 41 sur la santé dentaire, 18 sur d'autres sujets (tels que la prise de médicaments, les risques de la surconsommation d'anti-douleur).



AREA participe aussi au projet **de lutte contre la précarité menstruelle** porté par le Planning Familial 34 et le Secours populaire Français. Depuis novembre 2021, nous recevons régulièrement des colis de serviettes hygiéniques que nous distribuons aux femmes. Si jusqu'ici les habitantes des bidonvilles nous sollicitaient peu sur cette question, ces distributions donnent l'occasion d'engager des discussions sur les sujets relatifs à l'intimité.

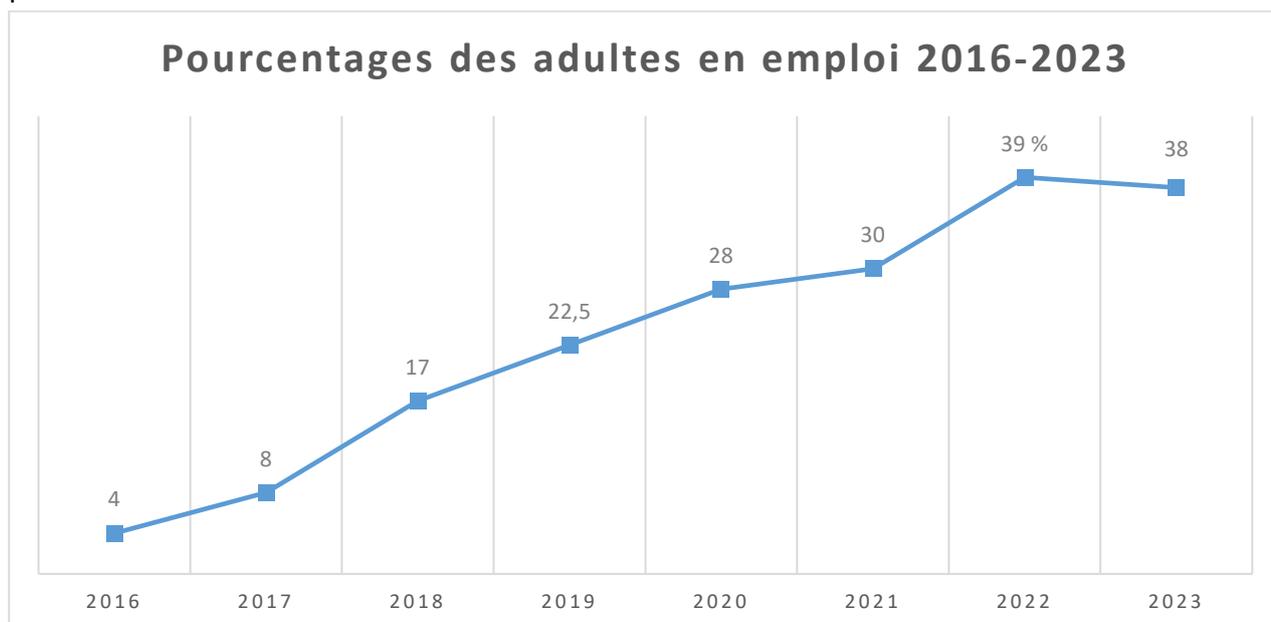
©AREA

3.2. L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

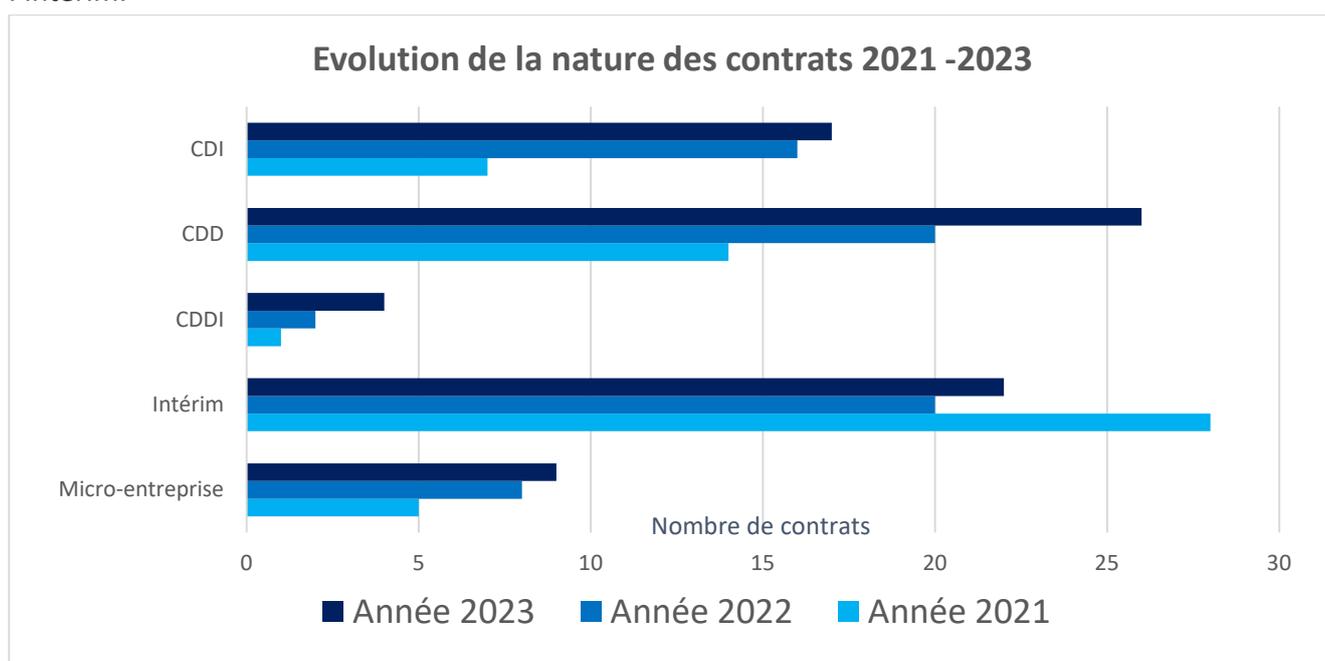
3.2.1. Un taux d'emploi qui se maintient et des contrats plus stables

Courant 2023, **38 % des adultes connus sur les sites où intervient AREA ont accédé à un contrat de travail**, quel que soit le type de contrat³.

Pour la première fois, le pourcentage d'adultes en emploi diminue légèrement (39% en 2022). Cela s'explique par les profils des personnes vivant sur le bidonville Avenue de Maurin, particulièrement précaires.



Cependant le maintien dans l'emploi se stabilise : augmentation du nombre de CDI et baisse de l'intérim.



³ seuls les ménages qui vivent actuellement en squat et bidonville (hors AHI) sont pris en compte dans ces données cf supra 2.2

L'impact des conditions d'habitat sur et hors bidonville dans l'accès à l'emploi

AREA accompagne Manu depuis 2019. Alors peu autonome, le jeune homme est soumis à des relations compliquées avec ses parents avec qui il vit depuis 15 ans sur le bidonville. AREA travaille une demande d'hébergement avec Manu, sa femme et leurs 2 enfants. Entré en CHRS début 2021, le jeune homme intègre le Centre d'Adaptation Vie Active où il réalise 80 heures de nettoyage par mois. Cette première expérience sert de tremplin pour de futures missions d'intérim dans le nettoyage. Les bonnes conditions d'hébergement et l'éloignement du cercle familial ont permis à Manu de pouvoir se projeter dans l'emploi et de s'y maintenir.

Mais sous la pression des parents, sa femme quitte le foyer et Manu perd l'hébergement. Retour sur le bidonville et dans le giron de la cellule familiale originelle.

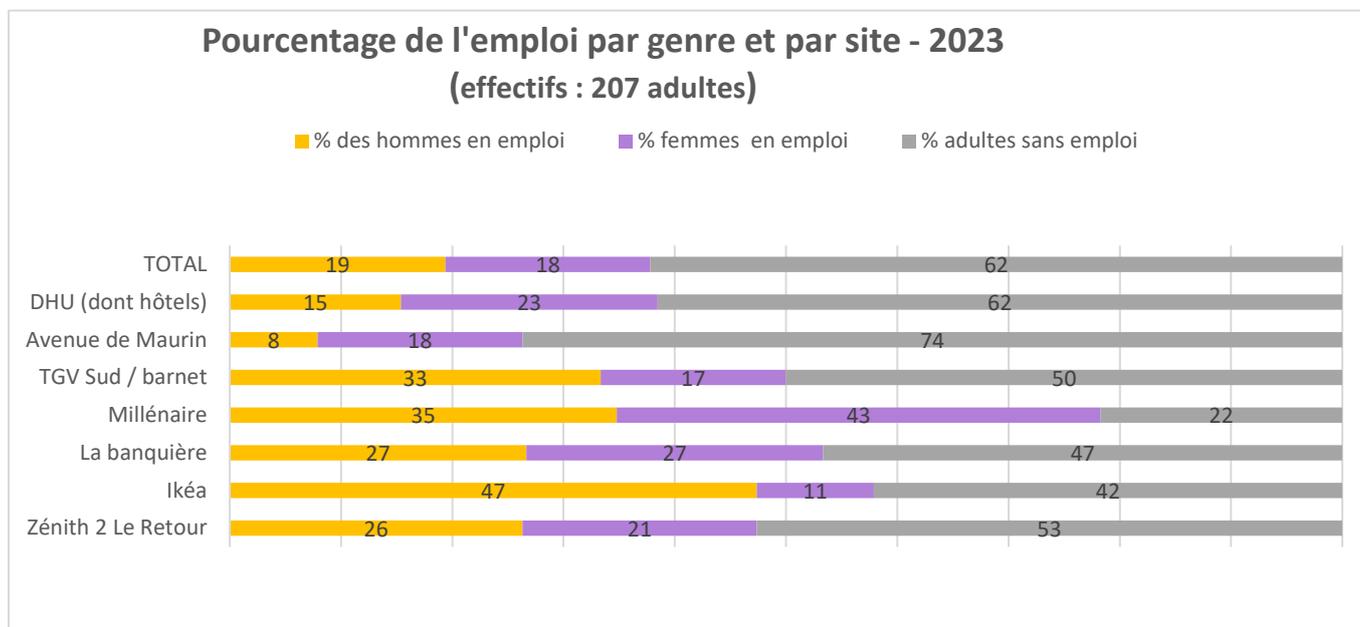
Malgré cela, la situation professionnelle est maintenue et Manu parvient à obtenir un CDI en janvier 2022. Remarié, le « nouveau » jeune couple manifeste son envie de quitter à son tour le bidonville pour un hébergement autonome. AREA les accompagne à nouveau dans cette demande et ils obtiennent un hébergement intercalaire, puis, quelques mois après un appartement en CHRS diffus. C'est la globalité du suivi qui a pu soutenir ce parcours d'émancipation et de construction d'un projet de vie dans chacune de ses étapes : accompagnement dans les démarches vers l'emploi, mais aussi santé, hébergement, scolarisation de l'enfant, écoute du jeune couple confronté aux pressions exercées par les parents de Manu. Ce parcours illustre l'impact réciproque des situations d'emploi et de logement sur l'autonomie d'un jeune foyer : l'accès à l'hébergement a été tremplin vers l'emploi, l'emploi stabilisé facilite à son tour l'accès et le maintien dans le logement et la continuité du parcours d'émancipation de Manu.

Mireille, éducatrice spécialisée.

3.2.2. Emploi et Genre

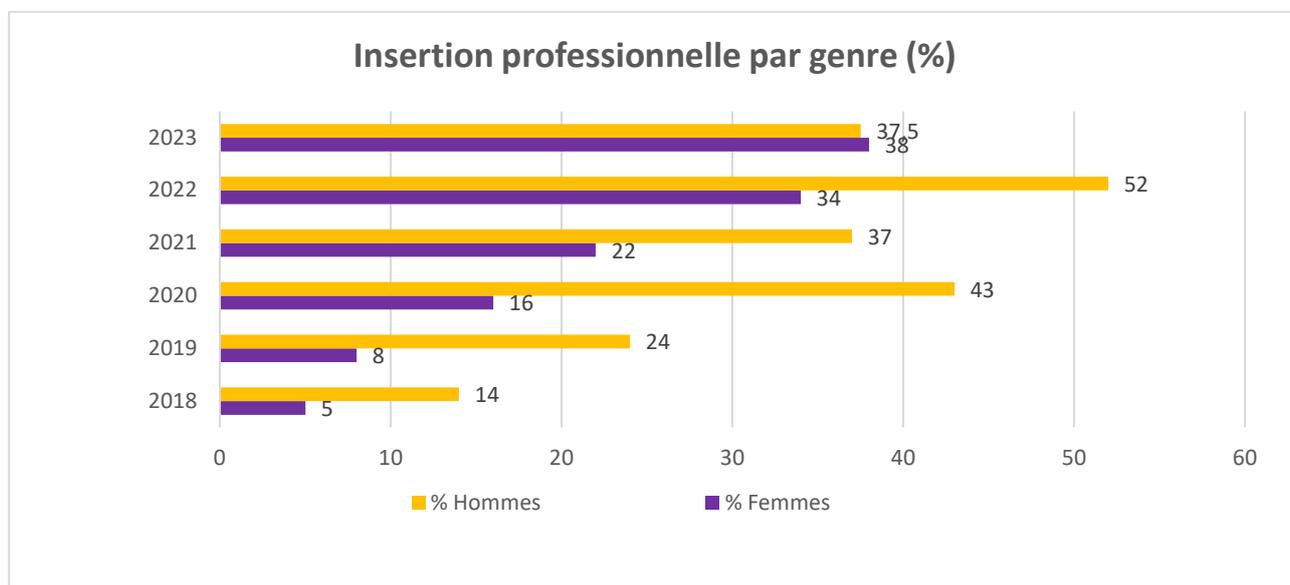
Deux points importants peuvent être relevés :

- 1- **La part des femmes dans l'emploi augmente et représente pratiquement 50 % des adultes en emploi.** Sur certains sites elles représentent la majorité des adultes en emploi.



Exemple : A Zénith-le-retour, 26 % des adultes en emploi sont des hommes, 21 % sont des femmes. 53 % des adultes n'ont pas accédé à l'emploi en 2023.

- 2- **La part des femmes en emploi continue d'augmenter** pour atteindre 38%. Ce pourcentage a augmenté de façon continue depuis 2018, passant de 5% à près de 40%.



Les femmes sont sensiblement moins nombreuses que les hommes à accéder à l'insertion professionnelle bien que l'écart se réduise. Avant de parvenir à formuler une demande d'aide à l'emploi, la majeure partie des femmes doit ne plus avoir d'enfants en bas-âge et avoir réussi à établir une scolarisation assidue de ces derniers. L'emploi est alors l'aboutissement d'un projet préparé en amont et non la première demande, contrairement aux hommes. Elles accèdent d'autant plus rapidement au marché du travail que le compagnon ou le mari est absent et que repose sur elles seules la vie économique de la famille. Cela s'explique par le fait que sur les bidonvilles comme dans le reste de la société française, les tâches domestiques reposent majoritairement sur les femmes.

Les principaux secteurs d'activité restent stables. Hommes et femmes sont à peu près également répartis dans **l'hygiène et le nettoyage, le BTP et les emplois de femmes** de chambre étant genrés.

3.2.3. Cours de français langue étrangère et alphabétisation

Depuis 2022, le Service de la Cohésion Sociale de la ville de Montpellier propose pour les habitant-es des bidonvilles des ateliers sociolinguistiques mis en œuvre par l'INSTEP. Après une première période en 2022 d'intervention « sur site » (bidonville du Millénaire, de Zénith 1 et de Bonnier de la Mosson), nous avons imaginé ensemble comment mieux répondre aux besoins et la demande des personnes que nous accompagnons. En effet, les modalités de mise en œuvre ne permettaient pas à l'atelier de trouver son public, et nous voyons apparaître les écueils de l'intervention sur site. La question de « l'aller vers » et du « faire venir » est au cœur des échanges entre les différents acteurs du projet.

Dès le mois de mai 2023, et grâce au soutien du Secours Catholique (qui met à disposition une salle équipée), nous avons pu proposer des cours hebdomadaires en centre-ville. Ce cadre a tout de suite permis aux personnes accompagnées de s'investir et de s'engager pleinement dans ce processus.



©AREA

31 personnes ont fréquenté ces ateliers en 2023 (18 hommes et 13 femmes, dont 9 mineurs). Cette nouvelle localisation a permis l'accès à ces ateliers à des personnes habitant différents lieux : quatre bidonvilles différents (Millénaire, Zénith le Retour, Ikea et La Banquière), des personnes en hébergement d'urgence, mais aussi en habitat intercalaire. Cet atelier a permis aux personnes d'entrer pleinement dans un processus d'apprentissage.

L'impact de cette action a été palpable : ce temps d'atelier a par exemple été intégré au planning de formation à l'UEAJ / STEI d'un jeune homme, il a été introduit dans le projet de Contrat Engagement Jeune auprès de la Mission locale pour un autre. Par ailleurs, des temps dédiés, en période de vacances scolaires, ont été pensés pour le soutien de collégien·nes et lycéen·nes.

Un temps fort a été organisé pendant l'été : un rallye photo nommé « Montpellier en Selfie ». Deux équipes se sont « affrontées » autour d'un jeu en centre-ville à la découverte de lieux patrimoniaux. D'autres projets d'ouverture de l'atelier sont en cours.

« *Moi, je viens ici pour m'aider pour le permis de conduire !* », a dit Ana, lors d'un bilan de fin d'année, « *Si on veut faire quelque chose, si on veut travailler et qu'on ne parle pas français, on peut rien faire !* » explique Tiago.

La dynamique d'apprentissage, levier de revalorisation personnelle et d'insertion sociale

Âgé de 39 ans, Toni est un père de famille qui vit sur le bidonville de Zénith 2-Le-Retour. Arrivé en France, à Paris en 2002, lui et sa famille s'installent à Montpellier en 2006.

La famille subvient à ses besoins en pratiquant la mendicité de manière intensive, mais aussi, en exerçant une pression financière sur ses proches. Lorsque nous rencontrons Toni et sa compagne la relation avec AREA devient rapidement conflictuelle : la famille vit en marge de toute institution, les enfants ne sont pas scolarisés et des problématiques importantes de protection de l'enfance nous apparaissent.

C'est à la suite de la mise en place d'une mesure d'assistance éducative que nous parvenons enfin à tisser un lien. Progressivement Toni nous accorde sa confiance : il s'agit non plus de « faire de l'argent vite », mais d'imaginer un chemin vers l'insertion sociale. La première étape de ce processus a été sa participation hebdomadaire au cours de Français Langue Etrangère (FLE). N'ayant jamais été scolarisé, Toni est à 39 ans analphabète. Il lui faut dépasser ses craintes mais aussi un sentiment de honte pour pouvoir entamer cette démarche. Au fil des semaines, Toni trouve sa place et découvre du sens à ce moment d'apprentissage. Il demande même « du travail » à emporter chez lui !

En parallèle, nous poursuivons avec lui ses recherches d'emploi et après une quinzaine de séances de FLE, Toni décroche son premier emploi !

Aujourd'hui, c'est Betina, sa compagne, qui souhaite participer au cours de français.

Tanya, éducatrice spécialisée.

3.3. HEBERGEMENT, MISE A L'ABRI ET LOGEMENT

La question du logement (avoir un bail à son nom) est aujourd'hui souvent l'aboutissement du parcours d'insertion. L'hébergement (un toit temporaire) est souvent une nécessité pour des personnes dont l'extrême vulnérabilité ne permet plus de se maintenir dans les conditions difficiles du bidonville.

Notre association accompagne quasi-exclusivement vers les dispositifs d'hébergement et de logement adapté portés par l'Etat via le SIAO*, ce qui n'empêche pas de faire appel à d'autres dispositifs comparables en sus : bail d'abord (métropole), CHR* « hors les murs » + demande de logement social. L'objectif est l'entrée et le maintien dans un logement, même si le parcours peut être fait d'allers-retours.

3.3.1. L'hébergement d'urgence et les prises en charge hôtelières

De nombreuses familles font appel au dispositif d'hébergement d'urgence via les appels au 115. Ainsi, AREA accompagne une dizaine de ménages qui vivent en hôtels.

L'indignité des chambres d'hôtel pour vivre a largement été décrite, notamment dans [plusieurs rapports du Secours Catholique Caritas](#) ⁴ et démontre l'inadéquation du système d'hébergement d'urgence.

Notre présence auprès des familles nous a permis de noter :

- Conséquences sur la santé, en lien avec la difficulté de cuisiner
- Impact sur l'intimité, liée à la cohabitation et à la promiscuité, qui a aussi un effet sur la santé mentale (on retrouve aussi ces problématiques en bidonville)
- La difficulté de maintien des liens familiaux, et des liens de soutien (par exemple solutions de garde des jeunes enfants)
- Précarité accrue pour les personnes ne pouvant plus pratiquer [l'éco-recyclage](#) faute de lieu de stockage et de remise en état
- Impact important sur les enfants et leur scolarisation : éloignement des écoles, pas d'espace de jeu...
- Pour une minorité de familles très vulnérables, l'hôtel permet une amélioration des conditions de vie qui favorise une stabilisation et un travail éducatif et social.

Certains hôtels sont insalubres et ne survivent que grâce à la manne de l'hébergement d'urgence. A ces problématiques d'insalubrité s'ajoute celle de la toute-puissance des hôteliers, qui décident d'accueillir, de permettre ou non l'accès à la cuisine, ou simplement de mettre dehors telle famille. Les services de l'Etat et le SIAO s'en accommodent tant bien que mal tant ils sont démunis faute d'avoir d'autres solutions à proposer.

⁴ [Secours Catholique Caritas France, De l'Hôtel au logement, c'est possible ! Enquête sur l'hébergement à l'hôtel en Ile-de-France, 2015](#)

- **Les propositions « intercalaires » et le nouvel exemple de la villa des Grèzes**

Devant la pénurie de solution d'hébergement, les pouvoirs publics développent l'habitat dit « intercalaire ». Il s'agit de locaux provisoirement inoccupés qui vont être utilisés pour des projets d'accueil temporaire.

Cette nouvelle offre nécessite de rebattre l'organisation des dispositifs habituels de type Dispositif d'Hébergement d'Urgence ou AHI. Cet outil a été particulièrement mobilisé pour « résorber » rapidement des bidonvilles. Après l'expérience des « Violettes »⁵ qui a pris fin au premier trimestre 2022, AREA a fait évoluer sa place auprès des personnes dans la villa des Grèzes.



Ce site a été ouvert par la mairie de Montpellier pour permettre la résorption du bidonville de Skate Park. Une villa a été confiée en gestion à l'association Avec Toit, AREA y poursuivant l'accompagnement social entamé sur le bidonville jusqu'à ce que les ménages accèdent au logement.

De plus, AREA a demandé, et obtenu, le financement (Fondation Abbé Pierre et Mairie) d'un poste chargé d'animer la vie quotidienne (0.67 ETP).

©Fabien Dendiéval

Objectifs globaux :

1. Proposition de solutions dignes à l'ensemble des personnes vivant sur le bidonville.
2. Relogement digne de l'ensemble des personnes vivant dans la Villa des Grèzes pour décembre 2023.
3. Expérience de partenariat concluante entre Avec Toit et AREA : l'une chargée de la gestion locative, l'autre de l'accompagnement social global et de la vie quotidienne sur site.

Vivre ensemble et règles de vie. La salariée d'AREA chargée de l'animation de la vie quotidienne a su mettre en place rapidement une relation de confiance avec l'ensemble des habitant.es. Cette confiance a permis à la fois de proposer des activités collectives permettant une convivialité entre les résident.es. De fait, de nombreux temps conviviaux ont été organisés par AREA : repas en commun, activités avec les enfants, sorties au centre-ville, projet vidéo avec les Ziconofages. Les résident.es se sont aussi réciproquement invité.es, des fêtes communes ont été organisées. Entre les trois familles les enfants ont facilité le rapprochement.

Un règlement collectif a été élaboré par les habitant.es et les associations les deux premiers mois. Il permet de fixer des règles de vie commune.

En mars 2023, à la suite de divergences associatives, AREA a choisi de se retirer de l'aspect « vie quotidienne » du projet, laissant Avec Toit en charge.

⁵ Sur le détails du dispositif « Violettes » voir [rapport d'activité 2021](#), et 2022, [pour les Grèzes, voir 2022](#).

Bilan

La gestion du lieu comme un lieu de vie et non un centre d'hébergement d'Urgence a permis une vie quotidienne relativement apaisée, malgré les conflits violents sur le bidonville. Le travail sur les règles avec les habitant.es entamé par AREA n'a pas été repris par Avec Toit malgré des débuts prometteurs. L'intervention sociale a été complexifiée par le peu de présence des intervenant.es sur site.

Tout au long du projet, les conditions matérielles d'accueil ont été un problème (chauffage, eau chaude, intimité, accès à la cuisine et aux sanitaires notamment)

Début 2024, les 3 familles n'avaient toujours pas eu de proposition de relogement, malgré leurs demandes de logement social. Seuls 2 célibataires ont pu trouver une autre solution de logement. La question du relogement, comme pour le dispositif des Violettes, est cruciale pour permettre une perspective.

Retour d'expérience. Il s'agit d'un projet qui s'est fait sous l'impulsion institutionnelle, rapidement, avec des partenaires associatifs ne se connaissant pas. Comme nous l'avons déjà analysé lors du projet des « Violettes » le projet doit être construit en amont par les associations. Les contours des interventions de chaque association doivent y être clarifiés. Au vu de cette expérience, le Conseil d'Administration d'AREA a choisi de ne pas se positionner sur les projets dits « intercalaires. AREA a considéré ne pas avoir de plus-value concernant la gestion « locative » de ces sites et reste sceptique sur les conditions d'hébergement proposées aux personnes.

Néanmoins cela n'empêche pas un travail partenarial avec les structures qui portent ce type d'hébergement, ni l'accompagnement social des personnes qui sont amenées à y vivre.

Au dernier trimestre 2023, un nouveau lieu « intercalaire » a été ouvert par les services de l'Etat, dans l'ancien rectorat, rue de l'abbé de l'épée. 4 familles accompagnées par AREA ont été orientées par le SIAO à la Croix Rouge Française qui gère ce lieu de vie.

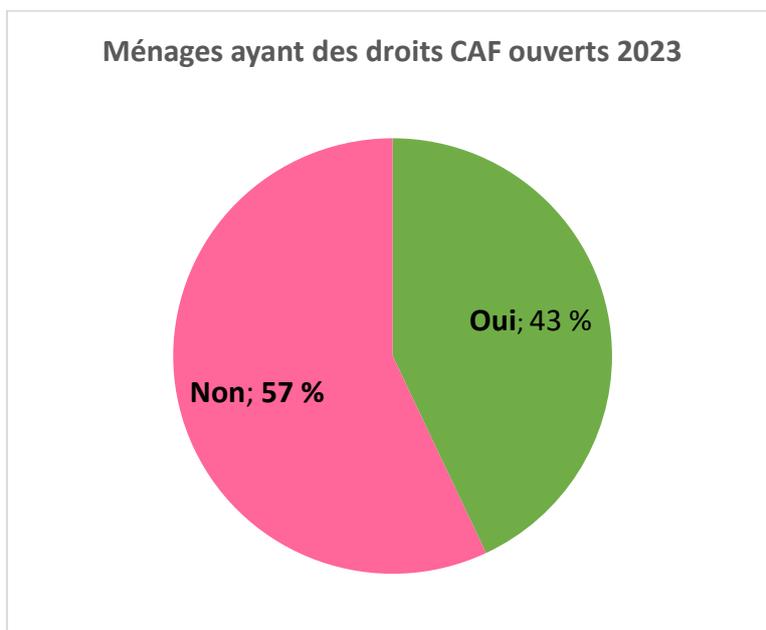
3.3.2. La demande d'hébergement et de logement adapté auprès du SIAO.

La très grande majorité des personnes vivant en bidonville a besoin d'un accompagnement éducatif et social une fois dans le logement. Si les personnes ont déjà toutes une expérience de l'habitat « en dur » dans leur pays d'origine, dans la plupart des situations le parcours migratoire a mis en exergue des difficultés sociales. Pour certaines familles, il s'agit de se mettre en confiance, valoriser les compétences acquises dans la gestion administrative. Pour d'autres, minoritaires, un accompagnement social global est nécessaire. L'évaluation de chaque situation familiale donne lieu à une demande adaptée.

Ce besoin d'accompagnement explique pourquoi en matière de logement, l'équipe d'AREA a essentiellement fait des démarches auprès du SIAO.

La majorité des dispositifs AHI portés par le SIAO exigent des personnes étrangères l'ouverture des droits CAF. En ceci, l'évolution du nombre de ménages qui ont des droits CAF ouverts est un bon indicateur des personnes qui pourraient accéder à des dispositifs d'hébergement et de logement adapté.

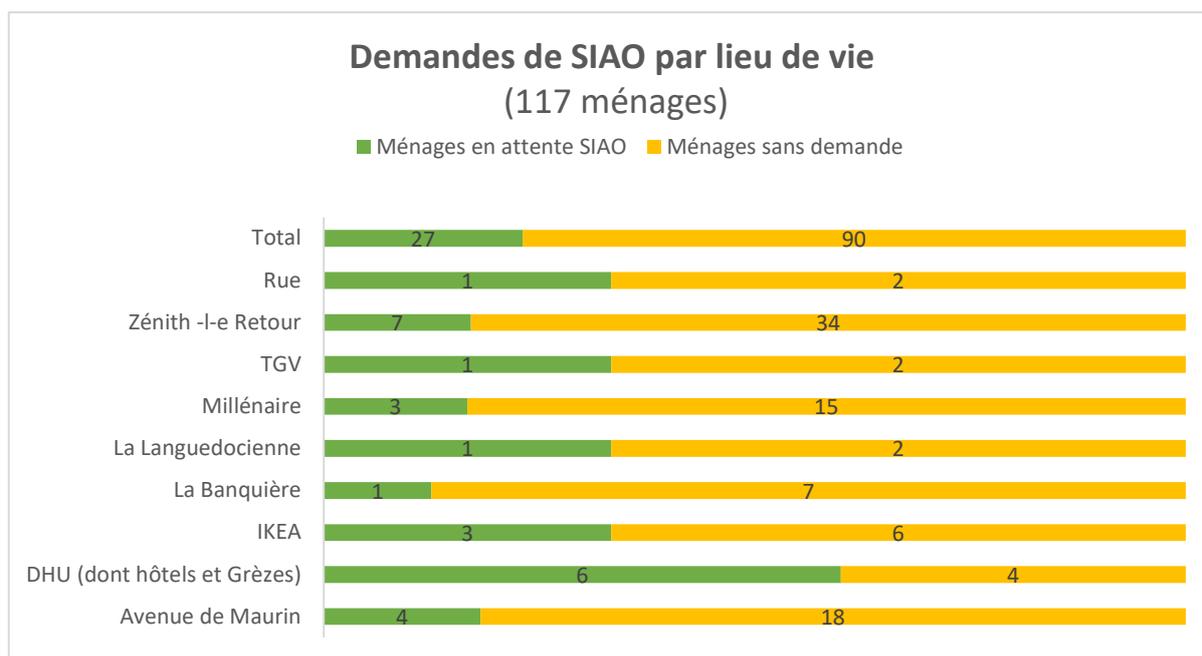
Fin 2023, 43 % des ménages concernés par l'habitat en bidonvilles (soit 117 ménages) ont des droits CAF ouverts, contre 46 % en 2022 : cette baisse s'explique principalement par les profils des personnes arrivées sur le bidonville « avenue de Maurin ».

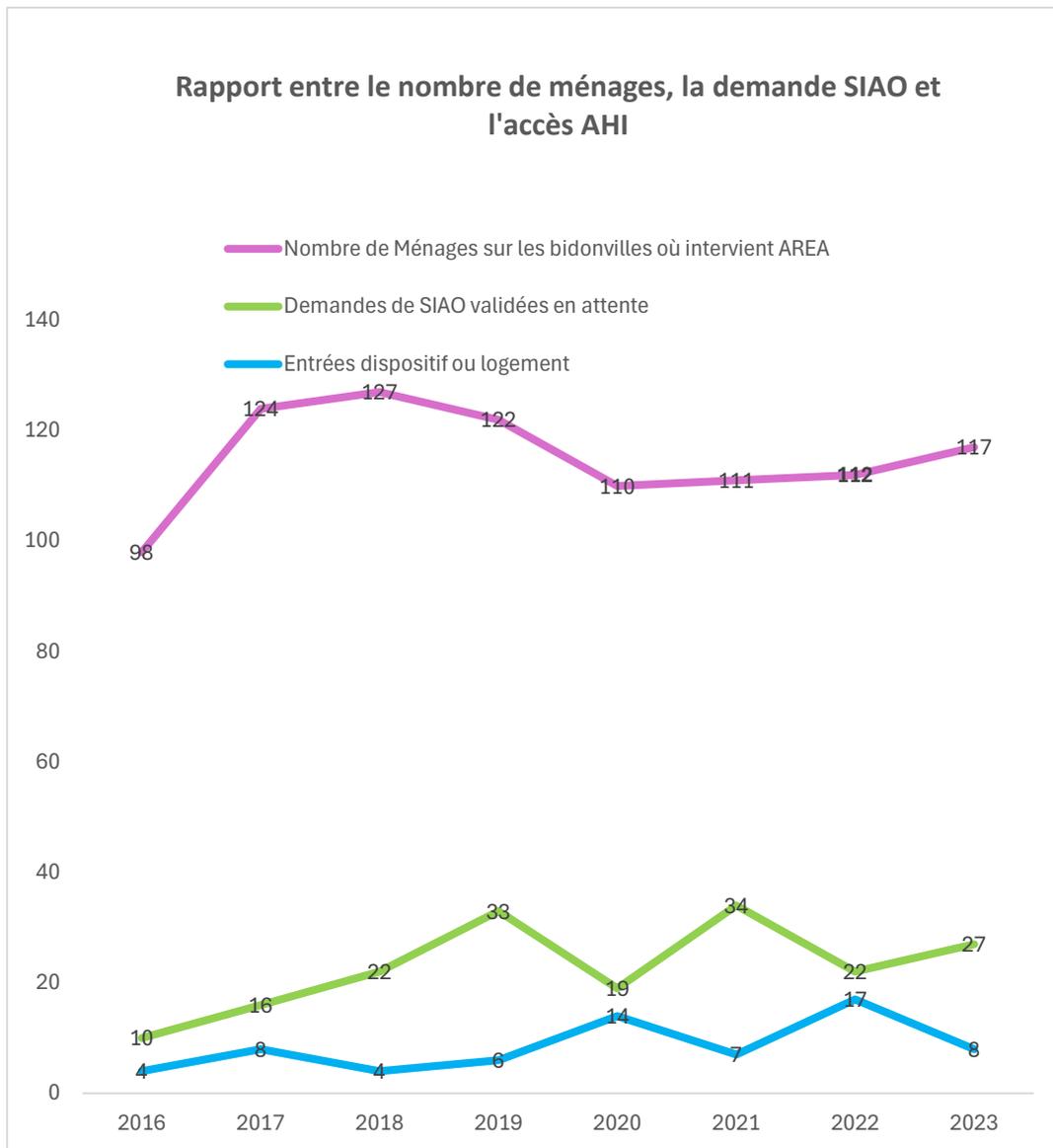


En 2023, 27 ménages, soit 23 % des ménages accompagnés par AREA ont une orientation vers un dispositif AHI validée par le SIAO*.

Comment expliquer que seulement un peu plus de la moitié des ménages qui semblent pouvoir y prétendre aient une demande d'hébergement d'insertion ou de logement adapté validée par le SIAO ? Tout d'abord, les ménages attendent la stabilisation de l'insertion professionnelle avant de faire une demande. Ensuite, le durcissement des critères (projection de la stabilité des ressources) explique que seule une partie des ménages soit en mesure d'être validée.

Le nombre de ménages ayant une demande de logement adapté ou d'hébergement d'insertion varie selon les sites.





3.3.3. Entrées en hébergement et logement adapté : des besoins mal pris en compte

Nous notons que selon la composition familiale, il faut en moyenne 2 ans pour que la demande d'hébergement ou de logement adapté aboutisse. **Néanmoins, pour des familles avec des grandes compositions familiales (plus de 4 enfants), la durée d'attente est indéterminée : nous accompagnons une famille avec 5 enfants depuis plus de 7 ans !**

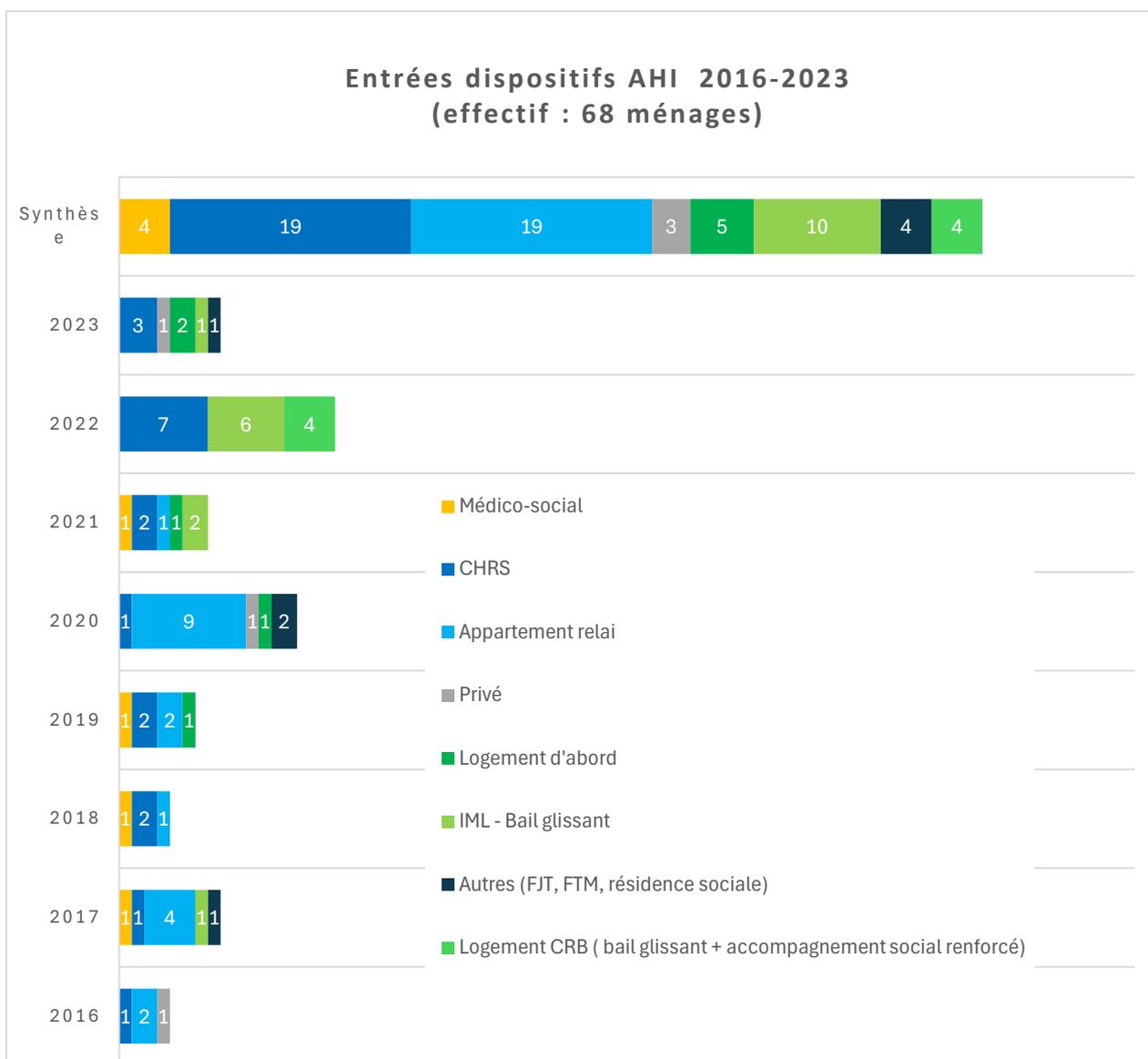
Depuis le début de l'action en janvier 2016, 68 ménages, soit 214 personnes accompagnées par AREA ont accédé à un hébergement ou logement adapté.

[L'analyse de ces parcours résidentiels a fait l'objet d'un travail approfondi disponible en ligne.](#)

Le départ du bidonville est un processus et nécessite du temps pour que les membres de la famille reconstruisent dans leur quartier les liens sociaux qu'ils et elles avaient sur le bidonville, ainsi que le réseau de solidarité (pour la garde d'enfants par exemple).

- **Un besoin d'accompagnement social dans le logement peu pris en compte**

Comme pour toutes les personnes qui n'ont pas de domicile pérenne, l'entrée dans un logement, souvent synonyme de « nouvelle vie » fait remonter des problématiques plus complexes, au-delà de l'habitat et de la précarité. L'accompagnement est donc un enjeu important de maintien dans le logement. Dans la majorité des situations, l'accompagnement fait par l'association partenaire n'est pas global, et les assistantes sociales du Conseil Départemental ne proposent qu'un relai minimal. **En particulier la question de l'accès aux droits sociaux, complexe en ce qui concerne les européennes et cruciale pour le maintien en logement, n'est que peu maîtrisée.**



En théorie, AREA n'est pas mandatée pour accompagner dans les dispositifs AHI. En pratique, AREA continue à suivre, en lien étroit avec les partenaires AHI, des familles pour soutenir le maintien dans le logement.

Le niveau d'accompagnement baisse à mesure que le temps passe, et s'arrête peu à peu après deux années dans le logement. Ce temps d'accompagnement nécessaire entre en conflit avec celui proposé : sur la majorité des dispositifs, la prise en charge est de 6 mois renouvelable une fois.

Tout au long de l'année 2023, l'équipe d'AREA a participé aux réunions de la Commission Résorption Bidonvilles du SIAO*. A l'origine, cette CRB* était destinée uniquement aux personnes originaires du bidonville de Celleneuve accueillies au « village d'insertion » de la Rauze (gestion par 2choses Lune et Coalia). Elle s'est ouverte aux quelques familles répondant à ses critères stricts (revenus prévisibles à 9 mois notamment) sorties de l'intercalaire des violettes sans solution, ainsi qu'à une famille hébergée au Grèzes.

Malgré le peu de ménages concernés, la présence à cette commission a permis des liens réguliers avec les AHI, et une meilleure compréhension des enjeux politiques locaux sur la politique de résorption des bidonvilles.

- **CHRS* : un accès difficile et des pratiques hors cadre légal**

Pour une minorité de familles accompagnées les difficultés sociales nécessitent un hébergement en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale. Ce dispositif s'adresse en principe à toute personne qui rencontre de « *graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion* » jusqu'à ce qu'elle puisse « *accéder ou recouvrer son autonomie personnelle et sociale* » (art L 345-1 CASF).

Dans l'Hérault, la DDETS34 exige des ressources « suffisantes ». Cette interprétation va à l'encontre du principe d'inconditionnalité d'accueil des CHRS et souvent les familles qui rencontrent le plus de difficultés sociales sont aussi celles qui ont le moins de ressources. Pour ces ménages sans ressources, la validation SIAO de leur demande de CHRS nécessite une négociation spécifique avec la DDETS.

Certains CHRS ont mis en place un paiement du loyer par les personnes accueillies, alors que les textes prévoient un pourcentage des ressources, en fonction des prestations du CHRS. Ces loyers peuvent aller jusqu'à 800 € ! les conséquences sont la focalisation de l'accompagnement social sur le paiement des loyers, au détriment des autres problématiques. A terme, cette pratique a pour conséquence un retour des familles sur le bidonville, endettées, et blacklistées pour une dette induite. D'autres familles refusent l'hébergement, conscientes des risques financiers pris.

Le principal CHRS qui appliquait ce fonctionnement s'est engagé à y mettre fin au premier semestre 2024.

3.4 L'ENFANCE

L'approfondissement de l'accompagnement éducatif et social, grâce notamment à la confiance accordée par les familles, a permis au fur et à mesure des années d'approfondir les questions qui touchent à l'enfance.

L'engagement d'AREA sur ces questions s'est concrétisé en 2020 avec la mise en place d'un projet de « médiation scolaire » financé par la DIHAL, et en 2023 renforcé grâce au co-financement du FSE.

Le projet « intervalle » mis en œuvre à partir de 2022 a contribué au renforcement du travail social et éducatif, en particulier auprès des enfants à travers des actions d'animation collective.



©AREA

3.4.1 Protection de l'enfance : des avancées trop peu nombreuses

Une minorité de familles que nous accompagnons rencontrent de grandes difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Ces familles et leurs enfants relèvent de la compétence de l'aide sociale à l'enfance, service du Conseil Départemental qui met en place des actions de prévention, assure le repérage et le traitement des situations de danger et de risque de danger dans le cadre de la protection l'enfance. Si l'articulation avec l'institution reste compliquée, elle semble néanmoins s'améliorer.

Il s'agit pour l'équipe d'AREA de proposer et d'accompagner les familles à exposer leur situation de vie, afin d'ouvrir le dialogue et de sécuriser leur parcours vers l'insertion. La mise en lien avec les

services du Département est fondamentale : elle permet une aide précieuse dans le projet de la personne, mais aussi un regard, une prévention et un soutien en matière éducative et de protection maternelle et infantile si nécessaire. Cependant, depuis le début de notre intervention nous alertons sur nos difficultés à travailler avec le Conseil Départemental de l’Hérault et à obtenir un travail du département auprès de ces familles. Ces difficultés à travailler ces questions ne sont pas limitées aux bidonvilles, même si elles semblent exacerbées.

Nous notons une évolution positive en matière de prévention et de protection de l’enfance depuis 2022. Cette évolution semble essentiellement liée aux mouvements de professionnel.les au sein du Conseil Départemental, mais elle a permis un travail articulé autour de situations familiales difficiles.

Unions précoces ou fugues amoureuses, difficultés à accompagner ces situations

Au cours de l’été 2023 l’équipe d’AREA a accompagné une mère de famille pour porter plainte pour enlèvement d’enfant. Sa fille de 14 ans avait disparu après les refus de la famille d’accepter une demande en mariage.

Il s’est avéré que la jeune fille avait fugué dans un autre département afin de rejoindre son petit copain. Grâce à une association partenaire nous avons pu entrer en contact avec elle.

Les familles ont par la suite organisé une cérémonie afin d’ « officialiser » la situation, et la mère de la jeune-fille a retiré sa plainte. En théorie le jeune couple devait vivre à Montpellier pour que l’adolescente puisse poursuivre sa scolarité.

Bien que le procureur ait été saisi et la famille entendue par la Juge des Enfants, rien n’a pu empêcher la jeune fille de repartir vivre avec son copain.

Malgré plusieurs allers- retours de la jeune fille entre les domiciles de ses parents et des parents de son copain nous ne sommes plus parvenus à être en lien avec elle.

De nombreuses informations inquiétantes nous ont été rapportées, mais même si nous avons pu les transmettre aux personnes compétentes cela n’a pas pu aboutir.

Aujourd’hui nous nous sentons démunis face à cette situation et à celles similaires qui peuvent avoir lieu avec les adolescent.es que nous accompagnons. Nous souhaitons travailler d’avantage au repérage, à l’orientation et à l’accompagnement des jeunes victimes ou acteurs d’unions précoces.

À la suite de trois informations préoccupantes (IP) transmises ou retransmises et un signalement au parquet en 2022, diverses réponses ont été apportées courant 2023.

2022 - saisines	2023 - réponses apportées
3 Informations préoccupantes	Intervention ponctuelle EMSF
	AEMO judiciaire
	Pas de réponse
1 Signalement procureur	MIJE

Pour l’une des familles, une intervention ponctuelle de l’Équipe Mobile de Soutien aux Familles (EMSF) a été mise en œuvre, après qu’aient été identifiées des difficultés pour les parents d’investir

dans l'éducation de leurs enfants. Une intervention directe auprès de la famille sur le bidonville a permis d'apporter un soutien supplémentaire à la résolution de certaines difficultés traversées par la famille à ce moment donné. Pour autant, à ce jour, si des difficultés persistent, aucune réponse spécifique n'est mise en œuvre.

Pour la seconde famille, c'est une mesure d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) qui a été décidée par le Juge des Enfants, et mise en œuvre directement sur le bidonville. C'est l'Association de Protection de l'Enfance et de l'Adolescence (APEA) qui est chargée de porter cette mesure d'assistance. Si certaines difficultés, liées notamment au bidonville et aux représentations que celui-ci véhicule, ont pu ralentir l'amorce de l'action, celle-ci a pu se déployer toute l'année. Les parents et enfants ont été rencontrés sur le bidonville, mais aussi dans les locaux de l'APEA, au sein des établissements scolaires et de santé. Une articulation nouvelle et complémentaire s'est mise en œuvre entre les travailleuses sociales d'AREA et les éducatrices de l'APEA. Les problématiques éducatives et sociales sont importantes (déscolarisation, défaut de soins, grossesse d'une enfant de 14 ans...). Conformément à la décision de justice, la mesure éducative permet d'approfondir le soutien à la scolarité (en lien avec la médiatrice scolaire) et la santé.

Pour la troisième famille, l'information préoccupante n'a donné lieu à aucune mesure ou action d'assistance éducative. Nous restons cependant en lien avec la famille et l'enfant, et tentons de permettre à la PMI ainsi qu'à l'assistante sociale du STS de prendre en compte les graves problématiques liées à l'enfance.

Enfin, un signalement concernant deux mineurs a été transmis au procureur en 2022, à la suite de conduites à risque des adolescents. Il a donné lieu à une mesure judiciaire d'investigation éducative (MJIE) en 2023. Cette mesure, visant à apporter des éclairages ainsi que des informations complémentaires au Juge des Enfants, a été portée et menée par l'APEA. Là aussi, la famille habite dans un bidonville. Des difficultés importantes persistent néanmoins : la famille n'a pas eu connaissance de la date de l'audience au Tribunal Pour Enfants et n'a donc pas assisté à l'audience. Cette absence et ce manque d'informations ont contribué à la décision de MJIE afin que la justice ait plus d'éléments pour se prononcer. Par la suite, une articulation resserrée entre l'APEA et AREA a permis à la famille de « raccrocher » les wagons et de mener à bien tous les entretiens.

En 2022 nous avons eu les premières mesures éducatives pour les personnes issues de bidonvilles hébergées dans le dispositif d'hébergement d'urgence. **L'année 2023 a permis pour la première fois la mise en place de mesures d'assistance éducative sur bidonville.** Ces actions, notamment judiciaires, sont un premier pas vers une « normalisation » de la protection de l'enfance sur les bidonvilles. Si elles nous semblent très insuffisantes en termes de périmètre d'action et de régularité dans la rencontre avec les familles, elles correspondent malheureusement à la norme actuelle en matière de protection de l'enfance.

3.4.2 La médiation scolaire

Une action de médiation scolaire spécifique à AREA est mise en place depuis octobre 2020 dans le cadre du programme d'accompagnement vers l'école de la DIHAL. Le projet a connu un véritable tournant en 2023, avec l'arrivée d'un second poste à temps plein, financé par le FSE+ et une part de l'accompagnement social des parents. Ce projet s'articule avec le travail social global et le travail collectif via le projet « espace intervalle ».



Travailler auprès des familles nécessite de comprendre les freins à la scolarisation qui les éloignent d'une implication dans l'école. Les familles sont en cours de construction de leur parcours migratoire et de ce fait en difficulté pour se projeter durablement en France. Bien que présentes depuis de nombreuses années, les habitant·es des bidonvilles sont chacun·e à une étape particulière de leur parcours en France.

De nombreuses familles se projettent encore dans un retour proche dans le pays d'origine. Les conditions de vie, le sentiment d'illégitimité, l'intériorisation du stigmate ne favorisent pas la projection dans la durée d'une vie en France. Dans ce cas, pourquoi scolariser dans un pays que l'on pense quitter dans un mois, deux mois ou trois mois ? L'insertion professionnelle, la recherche d'un habitat stable sont en revanche des

facteurs de stabilisation de la famille en France et par ricochet de la scolarisation des enfants.



©AREA

AREA travaille avec les établissements scolaires, le CASNAV, acteur important dans la mise en œuvre des dispositifs pour les élèves à besoin particulier, la mairie de Montpellier et ses différents services (inscription, PRESTO), ainsi que les associations qui mettent en œuvre de la médiation scolaire.

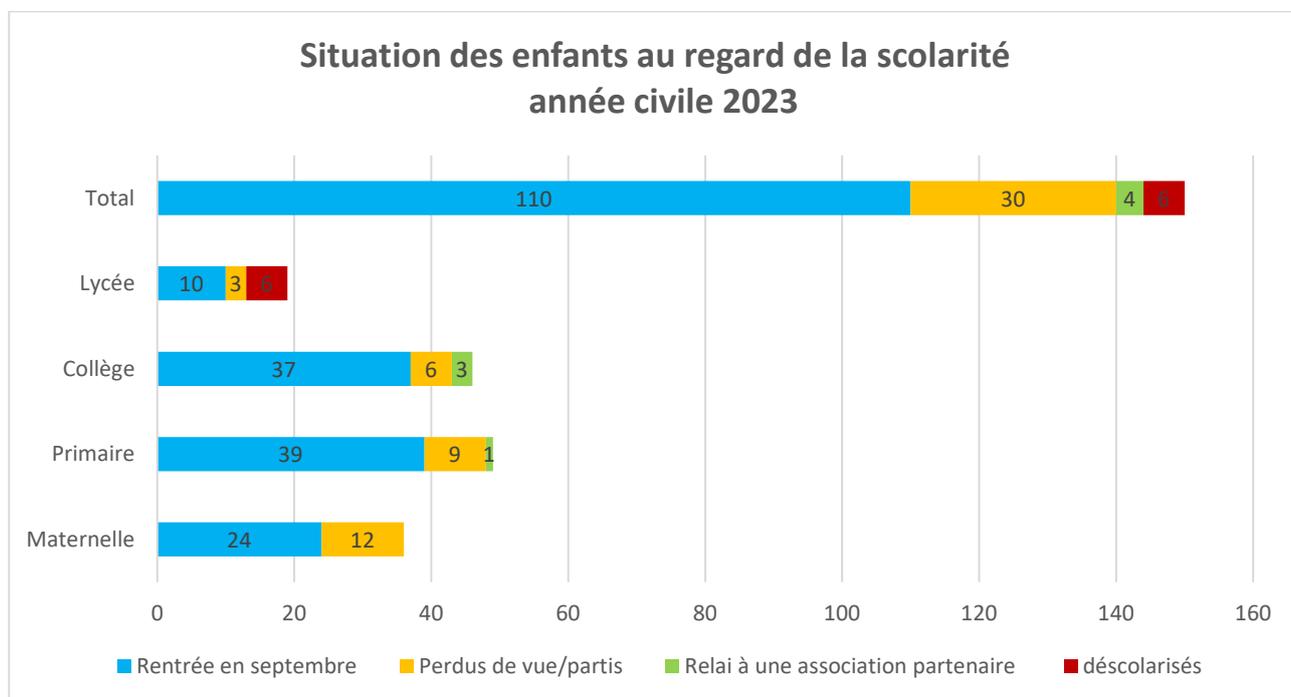
Cette année de nombreux projets ont été portés en interne, par les établissements. Ces projets internes à l'EN expliquent aussi pourquoi AREA a porté moins de projets que les années précédentes : nous arrivons à un tournant avec une meilleure prise en compte des difficultés des enfants et de leurs familles. L'accompagnement individuel des médiatrices et les professionnel·les des établissements scolaires qui s'articulent autour des familles permet de soutenir l'assiduité des enfants, les apprentissages et l'implication des parents.

Objectif global : soutenir la scolarisation des enfants vivant sans domicile fixe vivant en squat, bidonville et DHU.

- Lever les freins matériels à la scolarisation
- Favoriser une meilleure connaissance entre l'école et les familles, pour diminuer le sentiment d'insécurité
- Permettre à l'enfant de trouver du sens à son parcours

Une cohorte de 25 enfants est établie spécifiquement pour le FSE+, qui nécessite un suivi pour les enfants et leurs parents, notamment en matière de démarches éducatives (décomptes du nombre de rendez-vous par exemple)

Au total, 150 enfants ont été repérés parmi les terrains d'intervention d'AREA sur l'année 2023. Tous et toutes sont accompagnés dans la scolarité.



Le graphique ci-dessus illustre la situation des mineurs repérés par AREA, selon l'établissement auquel ils et elles devraient être affectés en fonction de leur âge.

Le suivi des enfants est transmis à une association partenaire lorsque les parents ont accédé à un hébergement d'insertion ou un logement adapté dans le cadre du SIAO.

On note les difficultés particulières concernant les lycéen.nes.

- **Aller à l'école : les conditions d'accès**

Les conditions matérielles d'accès à l'école relèvent des questions liées à la cantine, au transport scolaire, et à l'obtention des bourses scolaires (lycéen.nes et collegien.nes). En dehors des élèves après la 3^{ème}, il n'y a pas de difficultés particulières pour procéder aux inscriptions scolaires.

La cantine scolaire à l'école primaire est accessible grâce à un tarif social (0,50 €) pour les personnes aux minima sociaux ou n'ayant pas de droits ouverts. Le coût ne devrait donc pas constituer un frein une fois que les familles ont accepté l'importance de l'école. Néanmoins, certaines familles cumulent des dettes et renoncent à la cantine.

Les transports : le réseau de transport urbain montpelliérain est gratuit pour les moins de 18 ans (fin décembre 2023, accès à la gratuité pour l'ensemble des habitant.es de Montpellier). La difficulté réside dans la mobilisation des parents pour faire la carte mais aussi et surtout dans l'éloignement des établissements scolaires de certains lieux de vie.

Pour 3 bidonvilles, l'éloignement des premiers transports en communs accessibles est un véritable problème.

- **Rester à l'école : rassurer et donner du sens à la scolarisation**

Les médiatrices scolaires et les travailleurs sociaux enclenchent des discussions individuelles et parfois collectives sur les lieux de vie sur les enjeux de la scolarité. Il s'agit aussi de créer un lien suffisamment fort avec l'enfant pour qu'il puisse avoir confiance et exprimer ce qu'il ressent, vit et souhaite pour son parcours scolaire.



©AREA

- **Leviers et difficultés en maternelle**

La scolarité des enfants à partir de 3 ans est obligatoire depuis 2019. En Roumanie, l'école est obligatoire à partir de 6 ans, la scolarité en maternelle est donc un enjeu particulier par sa nouveauté et sa précocité pour certaines familles.

Nous notons cependant une véritable amélioration dans la scolarité des maternelles en septembre 2023. Si des insécurités sont bien présentes, la scolarité des petits rentre petit à petit dans les habitudes et rencontre moins de réticences. Néanmoins, elle nécessite un réel accompagnement individuel des parents et des enfants pour faire des rentrées progressives. Les discussions préalables, temps avec les parents et les enfants, les visites de l'école sont autant de leviers que les médiatrices scolaires mettent en œuvre. Il reste encore du travail pour que les scolarités soient plus régulières et sur les journées entières.

L'accompagnement individualisé est nécessaire pour sécuriser la scolarité

Alina a fait sa rentrée en petite section au mois de septembre. Durant les trois premières semaines il a fallu accompagner l'enfant et ses parents un matin sur deux jusqu'aux portes de la maternelle, rassurer sur les pleurs, les peurs liées à l'école, proposer un accompagnement personnalisé en classe, discuter sur les enjeux de l'école. Peu à peu Alina a trouvé une nouvelle place et les liens à sa famille ont évolué : elle est devenue une élève aux yeux de l'école mais également aux yeux de ses parents, qui sont eux devenus des « parents d'élève ». Sa scolarité est rentrée dans les priorités quotidiennes de la famille et a pu devenir régulière.

Clotilde et Lisa, travailleuses sociales référentes médiation scolaire

- **Difficultés et leviers en primaire**

Les élèves accompagnés par AREA sont majoritairement scolarisés dans deux écoles du secteur Millénaire. Les difficultés des années précédentes ont persisté avec une présence en dents de scie malgré des relations plus proches et une communication plus importante avec les écoles.

En octobre 2023, le CASNAV a mis en place le projet expérimental DROMOS dans les deux écoles concernées. En lien avec les enseignant.es et les parents, une tutrice pédagogique accompagne les élèves en grand retard scolaire dans leurs apprentissages. Elle travaille deux jours dans chaque école et accompagne 40 enfants de la grande section au CM2. Majoritairement en classe ordinaire, elle met en place des ateliers pour travailler en petit groupe pour renforcer les apprentissages fondamentaux (lecture, écriture, mathématiques). Elle s'est rendue à plusieurs reprises sur les lieux de vie avec les médiatrices.

La mise en place de ce projet permet de travailler de manière beaucoup plus fine avec les écoles, mais permet surtout aux enfants de bénéficier d'un enseignement adapté à chacun.e. Les enfants progressent, l'école fait sens, ils et elles y prennent du plaisir et s'y rendent plus régulièrement. Nous attendons avec impatience ce projet compte tenu des fermetures de classe UPE2A (dispositif en petits groupe d'apprentissage du français) les élèves étant en grandes difficultés dans leurs classes. Avec l'UPE2A, chaque dispositif répond à une problématique différente et complémentaire. Les besoins des enfants sont pris en compte tout en leur permettant d'être en classe avec les autres élèves.

En parallèle, la réflexion commencée en 2022 sur l'absentéisme porte ses fruits : les procédures sont de mieux en mieux mises en œuvre et portées par les écoles en lien avec la médiation scolaire et les parents. Néanmoins certaines situations restent complexes : les enfants décrochent, deviennent absentéistes et nous ne réussissons pas à réenclencher. Il s'agit le plus souvent d'enfants avec une scolarité tardive. Il reste difficile de solliciter le soutien de la psychologue scolaire ou d'autres dispositifs éducatifs pour aider les parents et les enfants.

- **Difficultés et leviers au collège et au lycée**

Les collégien.nes que nous accompagnons sont dans des parcours divers. En UPE2A-NSA pour celles et ceux qui viennent d'arriver ou qui n'ont jamais été scolarisé-es, orienté-es en SEGPA pour ceux qui ont atteint le niveau CE2 et qui sont en difficultés ou encore en UPR – Unité pédagogique de Réussite – pour les élèves en très grand retard scolaire qui arrivent au collège en étant non-lecteur non-scripteur.

Très peu d'élèves sont en classe ordinaire et passent le brevet. Tout l'enjeu du maintien au collège réside dans le fait que les élèves y trouvent leur place et commencent à y construire leur orientation. Nos projets se sont axés sur ces objectifs tout en continuant à lutter contre l'absentéisme.

Après une première année d'expérimentation qui a montré ses bénéfices au sein du collège Port Marianne, l'éducation nationale a ouvert un poste pour une enseignante de l'Unité Pédagogique de Réussite (UPR). L'objectif est de renforcer le travail amorcé par les enseignant.es sur l'année scolaire 2022-2023 en prenant en charge 41 élèves qui sont non-lecteurs non-scripteurs et/ou en grandes difficultés scolaires. Les élèves ont un emploi du temps individualisé basé sur une évaluation de leurs besoins en début d'année. Ils peuvent bénéficier de 9h de soutien UPR avec une baisse progressive au cours de l'année. Couplé à un travail important de la vie scolaire afin que les élèves soient présents, en partenariat avec les médiatrices scolaires, le projet porte ses fruits : en quelques mois sur les 20 élèves non-lecteur-trices arrivés en début d'année, 1 seul n'est pas entré dans la lecture. Pour certains élèves, ce dispositif leur permet d'accrocher au collège. Par exemple, un élève qui n'était pas scolarisé ces trois dernières années est entré en 6^{ème} au collège et malgré le retard cumulé, il parvient à progresser, à tenir une scolarité au collège qui fasse un peu sens.

L'équipe d'AREA a mis en place un projet sur l'orientation scolaire des 4^{ème} et 3^{ème} qui bien souvent décrochent et se déscolarisent. L'objectif est d'ouvrir les horizons des enfants et de découvrir les métiers mais aussi les formations, les lycées professionnels et les diplômes qui s'y préparent. Nous avons mis en place des partenariats avec les Missions de lutte contre le décrochage scolaire, établit les premiers contacts avec les lycées de Montpellier, les CIO.

Des ateliers collectifs animés par une médiatrice scolaire et parfois renforcés par une éducatrice spécialisée d'AREA ont été organisés dans le collège Joffre pour construire les parcours à partir de 15 ans. Des temps sur les envies, des sorties à la Maison de l'orientation, au point d'information jeunesse, ont été organisés. Nous les avons accompagné aux portes ouvertes des lycées, à des stages en immersion en lycée professionnel et dans la formulation des vœux.

L'adhésion et l'implication des parents dans ces choix sont importants car peu d'enfants vont au lycée et la perspective de continuer l'école après le collège est très peu présente.

Depuis début 2022, AREA mène **un projet de remobilisation des enfants absentéistes au collège des Aiguerelles**. L'objectif est d'ouvrir un espace hebdomadaire aux élèves repérés par les associations et les équipes du collège pour leur absentéisme ou leurs grandes difficultés et de travailler sur les compétences psycho-sociales.

Un groupe d'environ dix élèves a été ciblé cette année avec un noyau de 5 élèves très assidu·es. La médiatrice scolaire et un travailleur social d'AREA animent ce temps. Il et elle se sont formé·es à la méthode d'animation PRODAS (Programme de développement affectif et social) qui permet de mettre en place des groupes de parole. Les ateliers alternent entre temps de discussion, questions d'actualité où enfants et éducateurs échangent, des temps de parole et des jeux. De nombreuses thématiques ont pu être abordées sur l'école ou sur des thèmes généraux (racisme, émotions, la famille, la religion, le système politique en France etc.).

La présence une fois par semaine au collège a également permis de tisser des liens avec les enseignant·es, la vie scolaire, l'administration... et de faciliter le suivi individuel des enfants.

Le service civique, un outil de mobilisation pour les jeunes sans projet scolaire

A la fin de l'année 2023 trois jeunes de 16 ans accompagnés par AREA ont pu intégrer le dispositif « Melting Potes » de l'association Unis-Cité.

Au cours de l'année 2023 les adolescents ont pu découvrir des associations montpelliéraines et s'engager dans des missions de solidarité. Ils ont également pu mettre en place des animations avec des enfants hébergés. A travers le service civique ces jeunes ont pu participer à des cours de français mais également à des activités culturelles très diverses (visite de musée ; concert ; spectacle) et des temps de réflexion et de rencontre de différents professionnels pour affiner leur projet d'avenir.

Ces trois jeunes pour qui la scolarité était difficile ont réussi à s'engager sur des semaines de 35 heures, à rencontrer des jeunes avec des origines sociales et des problématiques différentes, et à se projeter pour la rentrée scolaire 2024.

Nos missions de médiation scolaire ont permis de constater une amélioration de fréquentation des établissements pour les enfants que nous accompagnons, un meilleur suivi dans la mise en place de rencontres parents-professeurs, des équipes éducatives ainsi qu'un accompagnement plus individualisé en classe sur les premiers jours/heures d'école et de faciliter la séparation des parents avec leurs enfants en diminuant pour chacun.e le sentiment d'insécurité.

3.4.3. Le projet « espace intervalle » : l'animation collective en soutien du travail social

Il s'agit de proposer un espace différent, un intermède en collectif, dans un quotidien souvent difficile. Les actions collectives viennent renforcer l'accompagnement social individuel et réciproquement. A cette fin, 1 ETP est réparti entre deux salarié·e.s référent·es, avec l'implication de l'ensemble de l'équipe. Ce projet est co-financé par France Relance (DREETS), la CAF et la Ville de Montpellier.

Le projet « intervalle » a pour but de faciliter l'insertion sociale des personnes accompagnées par AREA à travers le développement d'actions collectives autour des compétences psycho-sociales (au

sens de l'Organisation Mondiale de la Santé, c'est-à-dire « un ensemble de compétences sociales, émotionnelles et cognitives qui ont pour objectifs d'améliorer les relations à soi et aux autres »).

Nous avons choisi de travailler 4 axes, dont les actions sont transversales : le soutien à la scolarité, l'accès aux loisirs et à la culture, le soutien à l'émancipation des jeunes et des femmes, et l'accompagnement à la parentalité.



©AREA

Au cours de l'année 2023 nous avons mené 127 actions pour une file active de 176 personnes dont 82 % ont moins de 25 ans. Les personnes participantes sont presque autant de genre féminin (48%) que masculin, malgré une non-mixité sur les activités à destination des adolescent.es (groupes de jeunes).

Actions 2023	Soutien à la scolarité	Activités loisirs extérieurs	Groupe jeunes mixtes	Groupe filles	Groupe garçons	Animations sur bidonville	Parentalité
Nombre de personnes	35	47	19	16	6	95	37
Nombre de séances	39	5	7	13	2	49	12

Axe 1 : Soutenir la scolarité

L'objectif est d'amener ou de ramener les enfants vers l'école en leur donnant l'envie d'apprendre, de créer du lien entre les enfants et leurs parents, d'impliquer ces derniers, ceci en lien avec les écoles. A cette fin nous mêlons les actions de la médiation scolaire et l'animation, dans l'objectif de soutenir l'accompagnement social. Le projet permet de mener des actions à la frontière entre les trois champs et de sortir du cadre purement scolaire, de travailler les mêmes axes avec des outils différents : le principal projet mené est celui de la lutte contre le décrochage scolaire et l'absentéisme mené au collège des Aiguerelles (voir plus haut).



©AREA

Les temps de soutien scolaire du mercredi après-midi ont été arrêtés au cours de l'année et remplacés par des activités socio-éducatives. En effet, petit à petit les enfants visés par cette action sont devenus beaucoup plus assidus en classe, ce qui était l'objectif de l'action.

Travailler une problématique éducative en croisant accompagnement social, médiation scolaire, et animations collectives.

Fabian fait partie du groupe de jeunes des Aiguerelles. Petits débrouillards, club jeunes garçons, il est de toutes les propositions.

Mais Fabian, 14 ans, scolarisé, multiplie les incidents et les comportements inadaptés, voire violents en particulier à l'égard des filles. Alors à côté des interventions menées par la médiatrice scolaire d'AREA auprès de l'équipe du collège et de la famille, nous mettons le sujet du rapport aux filles sur la table lors des rendez-vous du club : respect des rapports hommes/femmes, mais aussi plus globalement aux autres, ou encore le rapport au corps. La relation de confiance tissée avec le jeune Fabian à travers les activités de l'espace Intervalle nous a donné une légitimité à pointer les comportements inadaptés. Il ne se vexe ou ne se braque pas et nous avons pu l'accompagner dans sa réflexion et la construction de son raisonnement afin qu'il prenne conscience de ses actes.

Axe 2 : Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture

L'accès aux loisirs et à la culture est à la fois un objectif (des temps conviviaux) et un outil pour renforcer notre action éducative. Ces sorties ont principalement lieu lors des vacances scolaires ou les mercredis et sont adaptés aux âges et aux envies repérées.

Ces activités ont lieu en dehors des temps scolaires, sur les lieux de vie ou à l'extérieur.

- **Animations sur sites à Ikéa et Zénith 2, la banquière et Millénaire.**

Ces lieux ont été priorités parce que nous y avons des problématiques liées à la protection de l'enfance. Les interventions sont quasi-hebdomadaires. Le public cible de ces ateliers sont avant tout les enfants mais possiblement n'importe quelle personne vivant sur le lieu.

A Ikéa et Zénith 2 un des objectifs pédagogiques est de pouvoir faire vivre aux enfants des jeux qu'ils peuvent ensuite reproduire sans nous soit sur le bidonville/squat, soit dans la cour de récréation. Il

faut ainsi comprendre les règles, les appliquer, dans l'objectif de reproduire le jeu et éventuellement le détourner.

Sur le bidonville du Millénaire nous mettons en place hebdomadairement des ateliers socio-pédagogiques les mardis, à la sortie de l'école : il s'agit d'un accueil inconditionnel pour tous les enfants autour du jeu, dans un espace aménagé (tapis, voile d'ombre...). Il leur est proposé des jeux individuels et collectifs, les bénévoles accompagnent les enfants dans les jeux en veillant aux principes du vivre ensemble.

Pour la deuxième année le partenariat avec l'Association « Les Petits Débrouillards » a permis l'animation de 6 ateliers en 2023 sur le bidonville de La Banquière. Ces ateliers d'éducation populaire à la culture scientifique et technique permettent aussi de renforcer les savoirs scolaires.



©AREA

- **Les sorties en dehors des lieux de vie**

En plus des animations sur site nous avons effectué 5 sorties auxquelles ont participé 36 enfants (parc aquatique, cinéma, trampoline, bowling...). Ces sorties ont lieu lors des vacances scolaires ou les mercredis et sont adaptés aux âges et aux envies repérées.

Nous avons constaté que plusieurs adolescent-es, ou parents d'enfants, avaient repérés les activités afin de les reprogrammer sans nous, que ce soit en famille ou entre ami.es.

Axe 3 : Développer les compétences psycho-sociales et le pouvoir d'agir

Cette année nous avons choisi de favoriser des temps en non-mixité, pour permettre de travailler sur les rapports filles-garçons sans que celles-ci n'aient trop à subir les comportements souvent inadaptés des garçons.

Méthodologie : Nous accueillons d'abord les jeunes lors d'un temps de réunion où s'organise la sortie à venir : quoi, quand, effectuer la réservation, tout en communiquant en groupe. Ainsi les jeunes sont impliqués dans la préparation de l'activité et en sont acteur-trices. Nous soutenons également l'implication de leurs parents à travers l'organisation de la transmission des informations sur la sortie et la signature de l'autorisation parentale. En fin d'activité nous faisons un bilan de la sortie avec le groupe.

- **Groupes filles et garçons en non-mixité**

Les jeunes-filles qui participent à ce groupe ont entre 12 et 15 ans. L'objectif principal est de pouvoir proposer aux adolescentes, souvent mobilisées par les charges familiales, un espace d'accès aux loisirs et de soutien à leurs difficultés.

Il s'agit d'un outil grâce auquel les jeunes filles qui ont globalement moins accès aux activités extérieures que les garçons peuvent accéder aux loisirs, se faire plaisir en sentant moins de pression sociale et discuter plus librement de différents sujets et notamment des rapports hommes/femmes.

Le groupe est constitué d'un noyau dur de plusieurs adolescentes qui viennent très régulièrement et qui ont appris à se connaître au fil du temps.

Cette année a été l'occasion d'un premier séjour en collectif : 6 jeunes filles se sont rendues à Marseille pour 2 jours. Elles ont pu partager des temps de vie quotidienne, de culture et de loisir (visite d'une exposition au Mucem, sortie à la plage...)

Emergence d'un « groupe ado garçons ». En réaction au « groupe filles », certains jeunes garçons ont exprimé le souhait de temps collectifs similaires. Fin 2023, un travail préalable sur leurs comportements inadaptés (langages inappropriés voire agressions) envers les femmes a débuté.

Notre objectif est de pouvoir plus tard animer un groupe d'adolescent-es mixte où tous et toutes soient en sécurité.

- **Femmes**

La majorité des femmes sont à la fois mères, travailleuses, maîtresses de maison et portent souvent la responsabilité des démarches administratives. Ces obligations limitent la possibilité d'accorder du temps à des activités de loisir, pensées « non -nécessaires ».

Cette année nous avons pour la première fois réussi à mettre en place deux sorties avec des femmes : une sortie en parc d'attraction, et une au spa, où certaines ont pu se faire masser. La demande de moment de détente, et de temps de partage entre elles est importante, et ces premières sorties permettent d'ouvrir le champ des possibles.

Axe 4 : Accompagner la parentalité

Pour les personnes en situation de grande précarité il est toujours compliqué d'accorder du temps à des actions de loisirs ou de soin qui ne sont pas vues comme absolument nécessaires. Si la première année il a été difficile de mobiliser les adultes, cette année nous avons réussi à impliquer plus de parents autour de ces sujets.

Cette année, nous avons pu réaliser 2 sorties familles, qui ont réuni 23 participant-es : une sortie dans un parc d'attraction, ainsi qu'une autre à la plage.

- **Partenariat avec l'APPART34**

L'association de psychologues propose dans ses locaux un espace pour prendre soin des parents et des relations parents-enfants. Pour l'APPART34 prendre soin de la parentalité passe avant tout par

l'écoute des personnes dans leur singularité. Le « prendre soin des parents » nécessite un accompagnement vers leur propre manière d'habiter leur parentalité dans le maintien des liens enfant/famille.

L'année 2023 a permis à ce travail partenarial de s'ancrer. Le dispositif « **pâtes au beurre** » de l'APPART est mis en place dans les locaux d'AREA une fois par mois. Un binôme de psychologues accueille les personnes lors d'une permanence pour échanger sur les questions et préoccupations concernant les enfants et les relations familiales. Cette première écoute doit permettre si nécessaire une orientation vers les dispositifs existants. Ces temps trouvent petit à petit leurs publics.

- **Les autorisations parentales, un outil de discussion**



©AREA

De nombreuses actions mises en place nécessitent la signature d'autorisations parentales. Il s'agit d'un bon outil pour rencontrer, connaître les parents et discuter des sujets concernant leurs enfants. Elles viennent parfois révéler des situations préoccupantes. Par exemple, sur un site nous avons rencontré des difficultés à faire signer les autorisations parentales, les parents étant souvent absents et les enfants laissés à eux-mêmes. Nous avons alors rencontré les parents pour travailler sur ce problème. Pour une famille cela s'est traduit par une IP et un travail spécifique sur la parentalité.

Le projet « espace intervalle » offre un autre outil que l'accompagnement social individuel pour échanger sur les préoccupations des familles. Il participe à créer ou à renforcer le lien entre les travailleurs et travailleuses sociales et les personnes accompagnées en partageant des moments conviviaux qui bénéficient aux personnes accompagnées. Ces moments riches en échanges sont aussi des lieux de ressourcement pour les travailleurs et travailleuses sociales, qui redonnent du sens au travail éducatif, au-delà des démarches administratives.

4. CHANGER LE REGARD

L'apport des sciences sociales est à la fois central et transversal à tout le projet d'AREA : il s'agit d'améliorer la connaissance des populations vivant en bidonville et d'optimiser le travail social grâce aux apports de la sociologie. Il s'agit aussi d'apporter des éléments scientifiques objectifs à la connaissance des populations vivant en bidonville et de les médiatiser, de manière à déconstruire les préjugés et à mettre l'accent sur les réussites du travail social.

Le travail partenarial avec le LEIRIS (Laboratoire d'Études Interdisciplinaires sur le Réel et les Imaginaires Sociaux) de l'Université Paul Valéry permet de formaliser une réflexion scientifique sur certaines thématiques. Ce partenariat a été formalisé par une convention de recherche. Depuis 2018, les membres de l'équipe d'AREA donnent un module de « sociologie du bidonville » auprès des étudiant·es en Master 2 de sociologie, et nous accueillons régulièrement un·e étudiant·e en stage.

4.1. Recherche-Action : la ville et ses biffin.es

Début 2023, AREA a publié une recherche-action menée courant 2022 sur le marché aux puces de la Paillade. Cette recherche-action est le fruit d'un travail mené par AREA en partenariat avec le LEIRIS (Laboratoire d'Études Interdisciplinaires sur le Réel et les Imaginaires Sociaux) de l'Université Paul Valéry. Elle est financée par la Fondation Abbé Pierre et AREA.



Le marché aux puces ©AREA

La nécessité de réfléchir autour de la pratique de la biffe à Montpellier s'est imposée à partir d'un constat tiré de notre pratique quotidienne d'accompagnement social global de personnes vivant en bidonville. La biffe est une « *activité marchande de revente d'objets usagés qui proviennent de la récupération suite à un abandon, un don ou un échange* ». La « biffe » est une activité économique productrice d'identités diverses, négatives ou positives, permettant aux personnes vivant en situation de précarité de conserver autonomie et sentiment de légitimité.

Cette recherche-action trouve sa source dans des questionnements autour de la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale et promouvant une plus grande participation et implication des personnes accompagnées. Elle se démarque des recherches conventionnelles « en posant le changement de l'objet comme objectif à part entière de la recherche ».

Ainsi, ce qui guide la recherche-action n'est ni idéologique, ni la connaissance pure mais la résolution d'un problème concret rencontré par les acteurs du terrain. Les biffin-es de Montpellier pratiquent une activité économique leur permettant de subvenir partiellement à leurs besoins, tout en rendant accessibles des biens de consommation aux acheteurs les plus précaires. Parallèlement, il n'existe que peu d'espaces de vente autorisés et ces derniers sont de plus en plus fréquemment fermés. Les institutions, à l'instar de nombreux acteurs associatifs, y voient essentiellement une « économie de la misère », un espace marginal où se développent des comportements anormaux (déviance, recel, violence), une activité hors du cadre de l'insertion socio-économique normée.

Les questions auxquelles cette recherche-action tente d'apporter quelques éléments de réflexion sont les suivantes :

- Que se joue-t-il sur le marché aux puces de la Mosson en termes économiques, sociaux et politiques ? L'expérience d'AREA et d'autres acteurs spécialisés dans la biffe démontre un intérêt certain de cette pratique en ce qui concerne ces différents champs.
- Quelles sont les dynamiques sous-jacentes aux processus d'indésirabilité des biffin-es dans l'espace public ?
- Quelles propositions permettraient de réaffilier cette activité économique - et les vendeurs et acheteurs qui y participent - à l'espace urbain en répondant aux problématiques de conflits d'usage ; quelles en seraient les conséquences (en se fondant notamment sur les principes d'auto-organisation non formalisés déjà en oeuvre sur le marché) notamment au regard des problématiques soulevées par les institutions.
- Comment envisager le marché aux puces comme un espace susceptible d'étayer l'aller-vers dans le cadre du travail social ?

Pour répondre à ces premières interrogations, la recherche-action a été menée de janvier à juin 2022 en mobilisant trois outils d'enquête :

- L'observation : durant 4 mois nous nous sommes rendus sur le marché aux puces le dimanche, qu'il soit formel ou informel.
- Les entretiens : des entretiens ont été effectués auprès des vendeurs, que ce soit sur le marché ou sur leurs lieux de vie. Quatorze entretiens ont été approfondis et de nombreux autres, informels, ont été menés auprès des vendeurs lors du marché.
- Les questionnaires : 79 questionnaires ont été réalisés auprès des acheteurs et ont fait l'objet d'un traitement statistique.

[Le résultat de la recherche « La ville et ses biffin.es » est disponible sur le site d'AREA.](#)

4.2. Intervention dans le Master 2 de Sociologie

Comme chaque année depuis 2018, AREA intervient à l'Université Paul Valéry dans le cadre d'un module de Sociologie de Bidonville du Master 2 « changement social » sous la direction de Denis Fleurdorge.

L'intervention de huit heures réparties au premier semestre, permet aux travailleuses et travailleurs sociaux d'AREA d'échanger avec les étudiants de sociologie autour des processus exogènes et endogènes de la « fabrique à identités ». Ce module vise en un premier temps à montrer les processus de création de l'identité sociale puis à évaluer les réponses qu'y apporte le bidonville pour enfin s'intéresser aux stratégies individuelles des habitants.

Chaque année, un focus particulier est proposé : le rapport à l'école, les dynamiques induites par la pratique de l'éco-recyclage, ce qu'habiter veut dire... autant de domaines qui permettent de montrer comment le bidonville s'inscrit comme un quartier de la ville, un espace singulier producteur de normes et défini par les politiques locales.

Dans le cadre de ces interventions, le bidonville est étudié :

- En tant qu'espace produit tout d'abord. Le bidonville est produit non seulement par les habitants qui le construisent, mais également par la façon dont la ville traite ses précaires. L'organisation spatiale de chaque bidonville de la ville de Montpellier est singulière et informe du rapport de ses habitants à la ville.
- En tant qu'espace producteur de réalité sociale ensuite. Par un effet de rétro-action, le bidonville va produire des effets sur son environnement et ses habitants. Producteur de normes en réponse il va tisser des liens singuliers avec son environnement urbain : économiques, sociaux, politiques... Le rôle des biffins ou encore le travail des femmes sont à cet égard signifiants.

4.3. Interventions dans les formations de travail social

L'équipe d'AREA est intervenue sur 2 journées dans des formations de moniteur.trices éducateur.trices (Céméa).

Ces interventions ont pour objectif de réfléchir ensemble au travail social auprès de personnes en situation de précarité, et déconstruire plus spécifiquement les représentations concernant les bidonvilles.

Il s'agit aussi de faire connaître notre méthodologie et nos positionnements : dans le paysage Montpelliérain nous sommes une petite structure du travail social, avec la spécificité de l'apport des sciences sociales.

Table des acronymes

AHI	Accueil Hébergement Insertion
AME	Aide Médicale d'État
ARS	Agence Régionale de Santé
CASNAV (Education Nationale)	Centre Académique pour la Scolarisation des Elèves Allophones Nouvellement Arrivés et des Enfants Issus de Familles Itinérantes et de Voyageurs
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale (Mairie)
CD	Conseil Départemental
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CMU	Couverture Maladie Universelle
CPAM	Caisse Primaire Assurance Maladie
CRB	Commission de Résorption des Bidonvilles, spécificité Montpelliéraine intégrée au SIAO
DAHO	Droit à l'Hébergement Opposable
DDETS	Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, ex DDCS
DHU	Dispositif d'Hébergement d'Urgence (115)
FLE	Français Langue Étrangère
FSE	Fond Social Européen
IAE	Insertion par l'Activité Économique
MDPH	Maison Départementale pour les Personnes Handicapées
MLI	Mission Locale d'Insertion
NSA	Élèves non ou peu Scolarisés Antérieurement
OQTF	Obligation de Quitter le Territoire Français
PASS	Permanence d'Accès aux Soins de Santé
PE	Pôle Emploi
PIJ	Point Information Jeunesse
PMI	Protection Maternelle et Infantile (Conseil Départemental)
PUMA	Protection Universelle Maladie
RSA	Revenu de Solidarité Active
SCHS	Service Communal d'Hygiène et de Santé (Mairie)
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SIAO	Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation : gestion de l'offre et de la demande de l'hébergement d'insertion et du logement adapté
UPE2A	Unité Pédagogique Pour Elèves Allophones Arrivants



Association Recherche Éducation Action

12, rue Castilhon
34 000 Montpellier

Tel: 09 82 28 44 99

Site internet: <https://area-asso.org/>

Financé par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE
LA COHESION SOCIALE DE L'HERAULT



Agence Régionale de Santé
Occitanie



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
de l'Hérault



l'Europe

s'engage

en Occitanie



Fondation
Abbé Pierre
pour le logement
des défavorisés



Cofinancé par
l'Union européenne